

BOMAG

Instructions de service
Instructions d'entretien

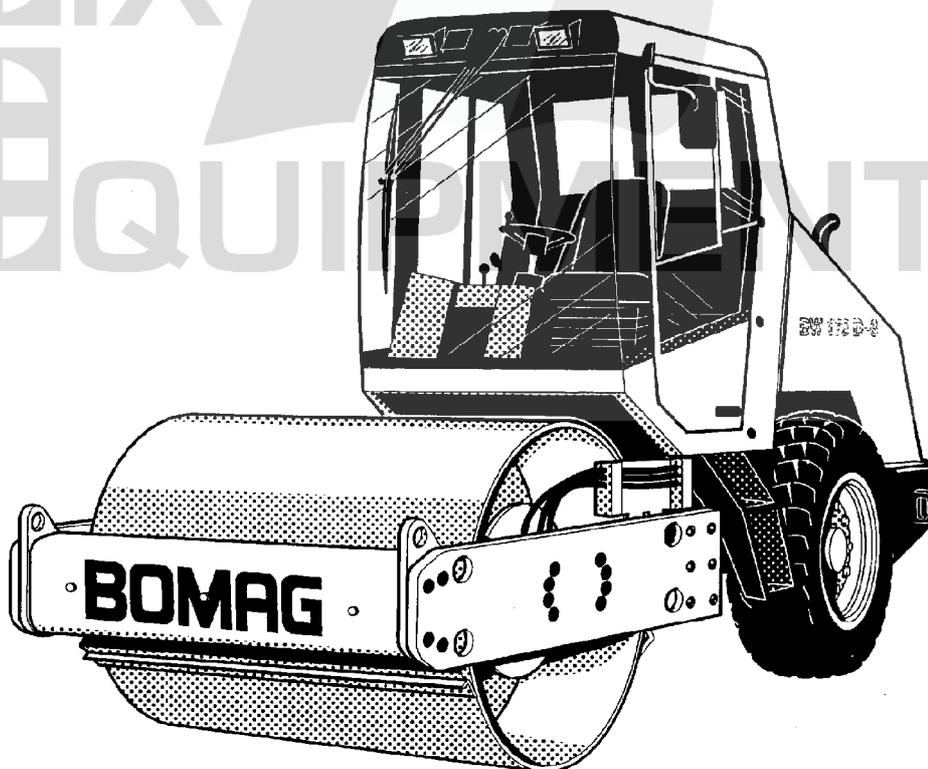
BW 156 D-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3

BW 177 D-3 / AD-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3

BW 178 D-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3

BW 179 D-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3

S/N 101 580 00> S/N 101 580 01>
S/N 101 580 02> S/N 101 580 03>
S/N 101 580 10> S/N 101 580 11>
S/N 101 580 12> S/N 101 580 13>
S/N 101 580 14> S/N 101 580 15>
S/N 101 580 70> S/N 101 580 71>
S/N 101 580 72> S/N 101 580 73>
S/N 101 580 80> S/N 101 580 81>
S/N 101 580 82> S/N 101 580 83>



Compacteur monoroue automobile



Déclaration de conformité européenne

selon les directives européennes relatives aux machines 89/392/CEE,
annexe II A

Nous certifions que le produit fabriqué en série

Dénomination: **Compacteur monoroue automobile**
Type: **BW 156 D-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3
BW 177 D-3 / AD-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3
BW 178 D-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3
BW 179 D-3 / PD-3 / DH-3 / PDH-3**
Fabricant: **BOMAG GmbH, Boppard**
Numéro de série: **(v. plaque de type)**

est conforme aux dispositions fondamentales des directives européennes suivantes:

Machines: **89/392/CEE, modifiée par directives 91/368/CEE + 93/44/CEE + 93/68/CEE**
Compatibilité Electromagnetique: **89/336/CEE, modifiée par directives 92/31/CEE + 93/68/CEE**
Normes harmonisées: **EN 292 T1 e T2 EN 500-1 e EN 500-4**

Un échantillon de ce produit a été examiné de la commission des Travaux Publics/service de vérification et de certification et est enregistré sous le numéro : .

Cette déclaration de conformité européenne n'est valable qu'en relation avec le contenu de la livraison correspondante et le signe appliqué visiblement à la machine.

Boppard, 02/97

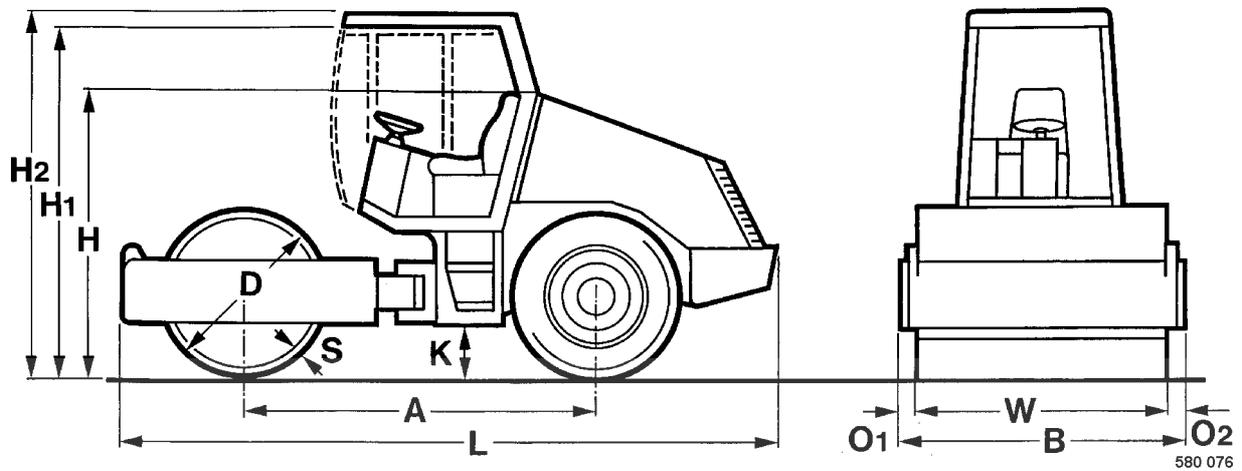
BOMAG GmbH

i. V. l. Hilow
Garantie de qualité

1 Caractéristiques techniques



Caractéristiques techniques



580 076

fig. 6

Dim. en mm	A	B	D	H2	H	K	L	O1	O2	S	W
BW 177 D-3	2492	1816	1228	2835	2132	354	4662	65	65	25	1686
BW 177 PD-3	2492	1816	1208	2835	2132	354	4662	65	65	15	1686
BW 177 AD-3	2492	1816	1208	2835	2132	354	4662	65	65	15	1686

*

		BW 177 D-3	BW 177 PD-3	BW 177 AD-3
Poids				
Poids opérationnel (CE-CE) avec arceau de sécurité	kg	7360	7550	7620
Charge sur essieu avant (CECE)	kg	4040	4220	4300
Charge sur essieu arrière (CECE)	kg	3320	3330	3320
Charge linéaire statique	kg/cm	24	-	25,5
Performances				
Vitesse de marche (1)	km/h	0 ... 6	0 ... 6	0 ... 6
Vitesse de marche (2)	km/h	0 ... 10	0 ... 10	0 ... 10
Aptitude en pente maxi. avec vibration	%	45	45	40
Entraînement				
Constructeur du moteur		Cummins	Cummins	Cummins
Type		4 B 3.9 C	4 B 3.9 C	4 B 3.9 C
Refroidissement		eau	eau	eau

Caractéristiques techniques

		BW 177 D-3	BW 177 PD-3	BW 177 AD-3
*				
Nombre de cylindres		4	4	4
Puissance DIN ISO 9249	kW	54	54	54
Régime	t/min	2200	2200	2200
Carburant		diesel	diesel	diesel
Installation électrique	V	12	12	12
Mode d'entraînement		hydrostatique	hydrostatique	hydrostatique
Essieux moteurs		2	2	2
Freins				
Frein de service		hydrostatique	hydrostatique	hydrostatique
Frein de parking		hydro-méc.	hydro-méc.	hydro-méc.
Direction				
Type de direction		articulation oscill.	articulation oscill.	articulation oscill.
Mode		hydrostatique	hydrostatique	hydrostatique
Installation de vibration				
Mode d'entraînement		hydrostatique	hydrostatique	hydrostatique
Fréquence	Hz	30/38	30/38	30/38
Amplitude	mm	1,8/1,1	1,7/1,0	0,95/0,47
Pneumatiques				
Dimensions		14.9-24, 6PR AWT	14.9-24, 6PR Dyna Torque	11,0-20, 12PR Compactor
Pression de gonflage	bar	1,4	1,4	1,7
Capacité des réservoirs				
Huile hydraulique	l	60	60	60
Carburant	l	125	125	125
Huile moteur	l	13	13	13
Liquide de refroidissement	l	env. 15	env. 15	ca. 15
Eau	l	-	-	470

* Sous réserve de modifications techniques

Caractéristiques techniques

		BW 177 DH-3	BW 177 PDH-3
*			
Puissance DIN ISO 9249	kW	54	54
Régime	t/min	2200	2200
Carburant		diesel	diesel
Installation électrique	V	12	12
Mode d'entraînement		hydrostatique	hydrostatique
Essieux moteurs		2	2
Freins			
Frein de service		hydrostatique	hydrostatique
Frein de parking		hydro-méc.	hydro-méc.
Direction			
Type de direction		articulation oscill.	articulation oscill.
Mode		hydrostatique	hydrostatique
Installation de vibration			
Mode d'entraînement		hydrostatique	hydrostatique
Fréquence	Hz	30/38	30/38
Amplitude	mm	1,7/0,85	1,7/1,0
Pneumatiques			
Dimensions		14.9-24, 6PR AWT	14.9-24, 6PR Dyna Torque
Pression de gonflage	bar	1,4	1,4
Capacité des réservoirs			
Huile hydraulique	l	60	60
Carburant	l	125	125
Huile moteur	l	13	13
Liquide de refroidissement	l	env. 15	env. 15
* Sous réserve de modifications techniques			

Caractéristiques techniques

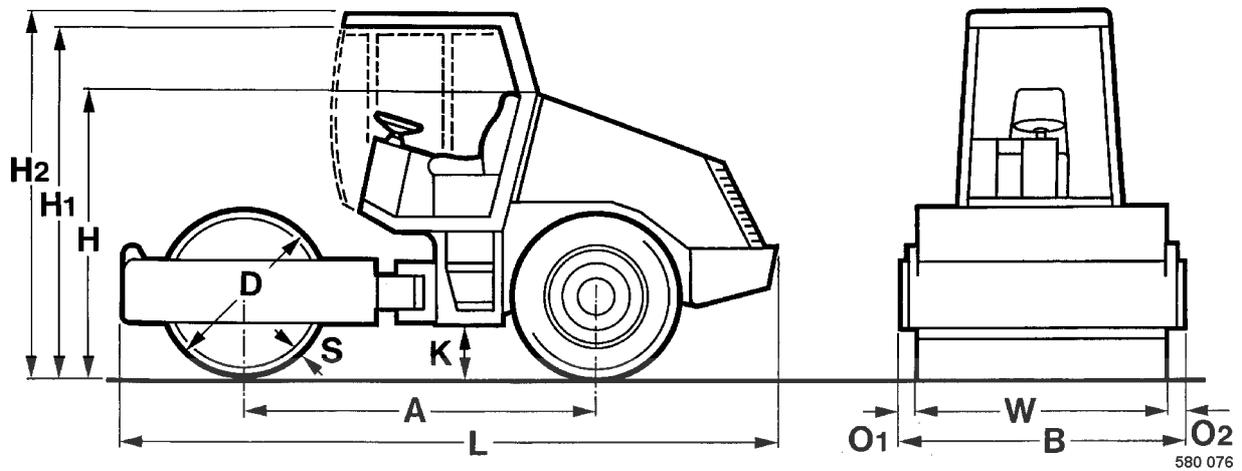


fig. 7

Dim. en mm	A	B	D	H2	H	K	L	O1	O2	S	W
BW 177 DH-3	2492	1816	1228	2835	2132	354	4662	65	65	25	1686
BW 177 PDH-3	2492	1816	1208	2835	2132	354	4662	65	65	15	1686

*

BW 177 DH-3

BW 177 PDH-3

Poids

Poids opérationnel (CE-CE) avec arceau de sécurité	kg	7490	7670
Charge sur essieu avant (CECE)	kg	4170	4440
Charge sur essieu arrière (CECE)	kg	3320	3230
Charge linéaire statique	kg/cm	24,7	-

Performances

Vitesse de marche (1)	km/h	0 ... 5	0 ... 5
Vitesse de marche (2)	km/h	0 ... 6	0 ... 6
Vitesse de marche (3)	km/h	0 ... 11	0 ... 11
Aptitude en pente maxi. avec vibration	%	55	55

Entraînement

Constructeur du moteur	Cummins	Cummins
Type	4 B 3.9 C	4 B 3.9 C
Refroidissement	eau	eau
Nombre de cylindres	4	4

Caractéristiques techniques

Les données suivantes sur le bruit et la vibration ont été déterminées conformément aux directives CE (91/368/EWG) avec le moteur d'entraînement sur régime nominal et vibration en marche avec la machine sur un support élastique.

Ces valeurs peuvent varier en fonction des conditions d'utilisation et de mise en oeuvre.

Niveaux sonores

Les niveaux sonores exigés conformément à l'annexe 1, paragraphe 1.7.4 f de la directive CE sont les suivants :

Niveau de pression acoustique au poste de conduite (avec cabine) :

L_{pA} =BW 156 D-3 - 75 dB(A)

L_{pA} =BW 177 DH-3 - 78,9 dB(A)

L_{pA} =BW 178 DH-3 - 74 dB(A)

Puissance acoustique :

L_{WA} =BW 156 D-3 - 101,2 dB(A)

L_{WA} =BW 177 DH-3 - 102,2 dB(A)

L_{WA} =BW 178 DH-3 - 98,2 dB(A)

Ces valeurs ont été déterminées selon ISO 3744 pour le niveau de pression acoustique (L_{WA}), resp. ISO 6081 pour la puissance acoustique (L_{pA}) au poste de conduite.

Données concernant la vibration

Les données sur la vibration exigées par la directive CE conformément à l'annexe 1, paragraphe 3.6.3 a sont les suivantes :

Vibration du corps complet (siège du conducteur)

La valeur effective pondérée de l'accélération déterminée selon ISO 2631, partie 1 est inférieure à $\leq 0,5$ m/sec².

Valeur de la vibration aux bras et mains

La valeur effective pondérée de l'accélération déterminée selon ISO 8662, partie 1 est inférieure à $\leq 2,5$ m/sec².

2 Directives de sécurité



Remarques générales

Cette machine BOMAG est construite selon les dernières connaissances et règles de la technique. Néanmoins, elle comporte des dangers pour le personnel et les biens si :

- elle est mise en service dans des champs d'application non conformes à l'emploi prévu
- elle est mise en service par un personnel non instruit et formé
- elle est modifiée de manière non conforme
- les réglementations de sécurité ne sont pas respectées.

Par conséquent, chaque personne chargée de l'utilisation, de l'entretien et de la réparation de la machine doit connaître et respecter ces réglementations. Si besoin, faire confirmer par signature.

En plus de ces réglementations, les prescriptions suivantes sont également à respecter :

- règlements pour la prévention des accidents du travail
- règles de sécurité technique et routières générales
- directives de sécurité en vigueur dans les pays respectifs. L'exploitant de la machine est en devoir de connaître ces directives et de les faire respecter. Cette obligation inclut également les prescriptions locales ou les prescriptions sur les manutentions. Si les prescriptions mentionnées dans ce manuel diffèrent de celles du pays de mise en oeuvre de la machine, observer celles valables sur le terrain.

Utilisation conforme à l'emploi prévu

Cette machine ne peut être utilisée que pour les travaux suivants :

- compactage de matériaux bitumineux tels que couches de roulement (uniquement machines AD et AC).
- Compactages moyens et lourds dans le terrassement (infrastructure de route).
- N'utiliser la machine que si les équipements de sécurité sont en parfait état de fonctionnement.
- Faire inspecter annuellement la machine par un spécialiste.

Utilisation non conforme à l'emploi prévu

La machine peut présenter des dangers si elle est utilisée de manière incorrecte par un personnel non formé sur le matériel ou dans un champ d'application non conforme.

Ne pas enclencher la vibration sur du béton dur, couches de bitume prises ou sur des sols gelés.

La mise en marche du moteur et l'utilisation de la machine dans un environnement avec des risques d'explosion sont interdites.

Qui a le droit de se servir de la machine?

Uniquement les personnes autorisées, formées et instruites sur la machine de plus de 18 ans. Les compétences doivent être clairement définies et respectées à la lettre.

Les personnes sous influence d'alcool, de médicaments ou de drogues n'ont pas le droit d'utiliser, d'entretenir ou de réparer la machine.

L'entretien et les réparations nécessitent des connaissances particulières et ne doivent donc être effectués que par un personnel ayant une formation adéquate.

Conversion et modification de la machine

Pour des raisons de sécurité toutes modifications effectuées arbitrairement sont interdites.

Les pièces de rechange d'origine et les accessoires ont été spécialement conçus pour cette machine. Nous attirons expressément votre attention sur le fait que les pièces et équipement en option non livrés par notre maison n'ont pas obtenus notre aval. Le montage, l'installation ou l'utilisation de ces pièces peuvent entraver la sécurité active et passive de la machine. Par conséquent, le constructeur ne pourra être tenu responsable pour tous dégâts résultant de l'emploi de pièces ou équipement en option non originaires de BOMAG.

Remarques relatives à la sécurité contenues dans les instructions de service et de maintenance :

Danger

Les textes caractérisés de cette manière signalent un danger possible pour les personnes.

Attention

Les textes caractérisés de cette manière signalent un danger possible pour la machine ou parties de la machine.

Note

Les textes caractérisés de cette manière donnent une information technique pour l'emploi économique de la machine.

Environnement

Les textes caractérisés de cette manière indiquent des procédures d'évacuation sûres et non polluantes des ingrédients et des pièces échangées.

Respecter les prescriptions de protection de l'environnement.

Auto-collants/plaquettes de sécurité apposés à la machine

Garder les auto-collants et les plaquettes de sécurité lisibles et respecter les instructions mentionnées.

Renouveler les auto-collants/plaquettes illisibles ou endommagés.

Chargement de la machine

Utiliser des rampes de chargement stables et de capacité suffisante. L'angle d'inclinaison des rampes doit être plus petit que la tenue en pente maxi. de la machine.

Assurer la machine contre le basculement et le dérapage latéral.

Arrimer la machine sur le moyen de transport contre tout déplacement involontaire.

La machine présente un danger de mort pour les personnes:

- qui se déplacent ou se tiennent sous des charges suspendue ou
- qui se tiennent dans la zone d'évolution de la machine durant son chargement.

Ne pas faire balancer la machine suspendue en l'air.

N'utiliser que des dispositifs de levage en parfait état de fonctionnement et de capacité suffisante.

Attacher le dispositif uniquement aux points de levage prévus à cet effet.

Remorquage de la machine

Utiliser systématiquement une barre de remorquage pour remorquer la machine.

Vitesse de remorquage maxi. : 1 km/h; distance de remorquage maxi. : 500 m.

Caler la machine contre un déplacement involontaire avant de débloquer les freins multi-disques.

Vérification de l'arceau de sécurité

Le châssis ne doit pas être tordu, déformé ou fendu autour des points de fixation de l'arceau de sécurité.

L'arceau de sécurité ne doit pas présenter de rouille, endommagement, micro-fissures ou cassures.

L'arceau de sécurité ne doit pas faire de bruit lors du déplacement de la machine. Si l'arceau fait du bruit, ceci signifie qu'il est mal fixé. Toutes les vis de fixation doivent être serrées conformément aux spécifications prescrites (respecter les couples de serrage). Les vis et écrous ne doivent pas être endommagés, tordus ou déformés.

Aucune pièce supplémentaire ne doit être vissée ou soudée à l'arceau sans avoir obtenu l'aval du constructeur. Ceci est également valable pour le perçage de trous qui entraveraient la stabilité de l'arceau.

Mise en marche de la machine

Avant la mise en marche

La machine ne doit être pilotée que depuis le siège du conducteur.

N'utiliser que des machines dont les travaux d'entretien sont effectués de manière régulière.

Se familiariser avec l'équipement, les indicateurs et éléments de commande, le mode opératoire et le domaine de travail de la machine.

Toujours porter des équipements de sécurité (casque, gants, lunettes, chaussures de sécurité, etc...).

Avant de monter sur la machine, s'assurer :

- qu'aucun obstacle ou personne ne se trouve près ou sous le véhicule.
- que la machine n'est pas souillée par des produits huileux ou inflammables
- que les poignées et plates-formes sont libres de graisse, huiles, carburants, neige ou glace
- que le capot du moteur est fermé et verrouillé.

Utiliser les marches et les poignées pour grimper sur la machine.

Avant de mettre le moteur en marche, vérifier :

- si la machine présente des défauts visibles
- si tous les dispositifs de sécurité sont fixés à leur place
- le fonctionnement de la direction, des freins, des indicateurs et éléments de commande, de l'éclairage et de l'avertisseur sonore
- le réglage correct du siège
- la propreté et le réglage des rétroviseurs (si installés).

Ne pas mettre la machine en service avec des instruments, indicateurs ou éléments de commande défectueux.

Ne pas transporter ou attacher d'objets sur la machine.

Porter la ceinture de sécurité sur les machines équipées d'un arceau de sécurité !

Démarrage

Ne démarrer et ne commander la machine que du siège du conducteur.

Positionner tous les leviers de commande sur position "neutre" avant de démarrer le moteur.

Ne pas utiliser de produits d'aide au démarrage tels que "Startpilote" ou éther pour démarrer le moteur.

Après le démarrage, vérifier les instruments d'indication.

Mise en marche avec batterie auxiliaire

Relier les pôles Plus entre eux et les pôles Moins entre eux (câble de masse). Toujours brancher le câble de masse en dernier et le débrancher en premier ! Un faux branchement cause des détériorations graves à l'installation électrique.

Ne jamais démarrer le moteur par court-circuitage des raccords du démarreur étant donné que dans ce cas, la machine peut immédiatement se mettre en mouvement.

Mise en marche dans des locaux fermés

Les gaz d'échappement sont dangereux ! Par conséquent, prévoir une ventilation en air frais suffisante lors de la mise en marche de la machine dans un endroit clos !

Conduite de la machine

Personnes se tenant dans la zone de danger

Si la machine est renversée et la portière de la cabine bloquée, utiliser la fenêtre droite comme issue de secours.

Avant chaque mise en service, lors de la reprise du travail, en particulier lors du déplacement à reculons, vérifier si des personnes ou obstacles se trouvent dans la zone d'évolution.

Claxonner en cas de besoin. Interrompre immédiatement les opérations, si les personnes ne quittent pas la zone de danger après avoir été averties.

Lorsque le moteur est en marche, ne pas s'approcher ou se tenir dans la zone d'articulation de la machine. Danger d'écrasement !

Déplacement

Actionner immédiatement l'interrupteur d'urgence dans des situations dangereuses. Ne pas utiliser l'interrupteur d'arrêt d'urgence comme frein de service.

Ne remettre la machine en service qu'après avoir éliminé le danger qui a causé le déclenchement de l'arrêt d'urgence.

Prendre les mesures suivantes lorsque la machine est entrée en contact avec une ligne de haute tension :

- Ne pas quitter le poste de commande
- Avertir les personnes qui se tiennent aux alentours de ne pas s'approcher de la machine.

- Si possible, retirer la machine de la zone de danger.
- Ordonner la coupure du courant.

Ne commander la machine que du poste de commande.

Garder les portières de la cabine fermées.

Ne pas régler le siège du conducteur durant le déplacement.

Ne pas grimper sur ou sauter de la machine en déplacement.

Immobiliser la machine avant de changer le sens de marche.

Ne pas utiliser la machine pour transporter des personnes.

Arrêter la machine si elle fait des bruits anormaux ou fume considérablement. Localiser puis supprimer la cause de la perturbation.

Garder une distance appropriée des bordures et talus et éviter toute manoeuvre pouvant influencer la stabilité de la machine.

Ne pas enclencher la vibration sur du béton dur, couches de bitume durcies ou sur des sols gelés.

Assurer un espace suffisant lors du passage d'un pont, d'un tunnel ou d'un passage souterrain.

Déplacement en pente

Ne pas grimper des pentes dont l'inclinaison est supérieure à la tenue en pente maxi. de la machine.

Monter ou descendre les pentes avec précaution et toujours en voie directe. Passer un petit régime avant d'entamer la pente.

Les terrains humides et meubles réduisent l'adhérence au sol de la machine lors d'un déplacement en pente. Risque d'accident !

Comportement en circulation routière

Adapter la vitesse aux conditions de service.

Laisser la priorité aux véhicules avec chargement.

Enclencher l'éclairage lorsque la visibilité est mauvaise.

Garder une distance appropriée des bordures et talus.

Vérification des effets de la vibration

Lors de travaux de compactage en zone urbaine, vérifier les effets de la vibration sur les immeubles

ainsi que sur les conduites enfouies dans le sol (gaz, eau, électricité) et si nécessaire interrompre les travaux avec vibration.

Ne pas enclencher la vibration sur des sols durs, du béton ou sols gelés. Détérioration des roulements !

Stationnement de la machine

Si possible, stationner la machine sur un sol horizontal et stable.

Mesures à prendre avant de quitter la machine :

- ramener le levier de commande de marche sur position neutre.
- Serrer le frein de parking.
- Arrêter le moteur et retirer la clé de contact.
- Fermer la cabine à clé.
- Assurer la machine contre une utilisation non autorisée.

Ne pas sauter de la machine, mais se servir des échelles et poignées pour descendre du véhicule.

Si la machine en stationnement présente un obstacle pour la circulation, assurer celle-ci par des mesures appropriées et visibles.

Stationnement en pente

Bloquer les bandages avec des cales métalliques.

Remplissage du carburant

Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Ne faire le plein en carburant qu'avec le moteur et le chauffage auxiliaire arrêtés.

Ne pas faire le plein en carburant dans un local clos.

Pas de feu ni de flamme nue. Ne pas fumer.

Ne pas déverser de carburant. Eponger le carburant déversé et ne pas le laisser infiltrer dans le sol.

Essuyer le carburant déversé. Tenir les saletés et l'eau éloignés du carburant.

Un réservoir à carburant avec des fuites peuvent exploser. Veiller à l'étanchéité du couvercle du réservoir et l'échanger, si besoin.

Mesures de protection contre les incendies

S'informer sur l'emplacement et l'emploi des extincteurs. Observer les instructions d'avertissement et de lutte contre les incendies.

Travaux d'entretien

Respecter les travaux d'entretien prescrits dans les instructions de service et d'entretien y compris les instructions sur l'échange des pièces.

Les travaux d'entretien doivent uniquement être effectués par un personnel qualifié et autorisé.

Utiliser des échelles et plateformes de travail pour les travaux d'entretien et de montage au-dessus de la hauteur d'homme. Ne pas se servir des parties de la machine comme échelle.

Ne pas laisser approcher les personnes non autorisées de la machine.

Ne pas effectuer les travaux d'entretien sur la machine en déplacement ou le moteur en marche.

Stationner la machine sur un sol horizontal et stable.

Retirer la clé de contact.

Assurer l'articulation avec le dispositif de blocage.

Travaux sur les conduites hydrauliques

Enlever la pression dans les conduites hydrauliques avant de travailler sur l'installation. Les fuites d'huile hydraulique sous pression peuvent pénétrer sous la peau et provoquer des blessures graves. Consulter immédiatement un médecin lors d'une blessure causée par l'huile sous pression, sinon elle risque de s'infecter.

Lors de réglages sur l'installation hydraulique, ne pas se tenir devant ou derrière les bandages/roues.

Ne pas dérégler les clapets de surpression.

Vidanger l'huile hydraulique à température de service. Risques de brûlures !

Recueillir l'huile de vidange et l'évacuer de manière non polluante.

Recueillir et évacuer séparément les huiles hydrauliques bio-dégradables.

Ne démarrer en aucun cas le moteur avec l'huile hydraulique vidangée.

Vérifier l'étanchéité de tous les branchements et raccords vissés (avec l'installation sans pression) après avoir terminé tous les travaux.

Echange de conduites hydrauliques

Les conduites hydrauliques doivent être soumises régulièrement à une inspection visuelle.

Dans les cas suivants, l'échange d'une conduite est à effectuer impérativement :

- détérioration de la gaine extérieure jusqu'à l'armature (par ex. par frottement, coupure, fissures)
- fragilisation de la gaine extérieure (formation de fissures dans la conduite)
- déformation anormale de la conduite sans ou sous pression
- déformations par flambages, par ex. écrasements, pliages, séparation de la gaine extérieure, formation de ballons
- fuites
- non-respect des prescriptions de montage
- sortie de la conduite de son armature
- corrosion de l'armature réduisant le fonctionnement et la résistance
- faux branchement des conduites
- détérioration ou déformation de l'armature réduisant le fonctionnement et la résistance ou le raccordement d'une conduite à l'autre.

Uniquement les conduites hydrauliques d'origine BOMAG garantissent la qualité exigée (taux de pression) lors d'un échange.

Travaux sur le moteur

Arrêter le moteur avant d'ouvrir le capot.

Vidanger l'huile moteur à température de service. Risques de brûlures !

Eponger l'huile débordée, recueillir l'huile de vidange et l'évacuer de manière non polluante.

Stocker les filtres usés et autres matériaux huileux dans un récipient séparé pour ensuite les évacuer de manière non polluante.

Ne pas laisser traîner des outils ou autres objets pouvant causer des détériorations dans le compartiment moteur.

Travaux sur l'installation électrique

Débrancher la batterie avant d'entreprendre des travaux sur l'installation électrique et la recouvrir d'un matériau isolant.

Ne pas installer de fusibles d'un ampérage supérieur à celui des fusibles grillés ou les réparer avec du fil de fer. Risque d'incendie !

Débrancher la batterie avant de procéder à des travaux de soudure.

Travaux sur la batterie

Ne pas fumer, pas de feu ni de flamme nue lors de travaux sur la batterie.

Ne pas mettre l'acide en contact avec les mains ou les vêtements. Laver les blessures causées par l'acide avec de l'eau claire et consulter un médecin.

Les objets métalliques (outils, bagues, bracelets) ne doivent pas entrer en contact avec les bornes des batteries. Risque de court-circuit et de brûlures!

Dévisser les bouchons de la batterie durant la recharge pour éviter la formation de gaz explosifs.

Observer les prescriptions respectives lors d'un démarrage à l'aide d'une batterie de réserve.

Evacuer les vieilles batteries conformément aux prescriptions.

Couper le courant de recharge avant de débrancher les pinces aux bornes de la batterie.

Assurer une ventilation parfaite, en particulier lorsque les batteries sont rechargées dans un local fermé.

Travaux sur l'installation d'alimentation en carburant

Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Pas de feu nu, ne pas fumer, ne pas déverser de carburant.

Eponger le carburant déversé, ne pas le laisser infiltrer dans le sol mais l'évacuer de manière non polluante.

Travaux aux roues et pneumatiques

L'éclatement d'un pneumatique peut causer des accidents mortels par les éclats

Travaux sur l'installation d'alimentation en carburant

Ne pas inhaler les vapeurs de carburant.

Pas de feu nu, ne pas fumer, ne pas déverser de carburant.

Eponger le carburant déversé, ne pas le laisser infiltrer dans le sol mais l'évacuer de manière non polluante. de débris.

Par conséquent, ne charger que des personnes expérimentées pour monter les pneus ou les faire monter dans un atelier spécialisé.

S'assurer que tous les pneus sont gonflés à la pression prescrite. Ne pas dépasser la pression de gonflage maximale.

Contrôler et vérifier quotidiennement la pression de gonflage, l'état des pneus et des jantes et l'intégralité des écrous de roues. Ne pas mettre une machine en service avec des pneumatiques détériorés.

Les émulsions d'agents de séparation pour pneumatiques doivent exclusivement se composer d'eau et d'agent séparateur mélangés selon les instructions du fabricant.

Travaux de nettoyage

Ne pas effectuer les travaux de nettoyage le moteur en marche.

Ne pas utiliser de l'essence ou d'autres produits facilement inflammables pour le nettoyage.

Lors du nettoyage au jet de vapeur, ne pas exposer les parties électriques et le matériau isolant au jet direct ou recouvrir ceux-ci avant le nettoyage.

- Ne pas diriger le jet d'eau dans le pot d'échappement ou dans le filtre à air.

Après les travaux d'entretien

Remettre tous les dispositifs de sécurité en place après les travaux d'entretien.

Réparations

Fixer un panneau d'avertissement de manière visible sur le volant d'une machine défectueuse.

Les réparations doivent uniquement être effectuées par un personnel qualifié et autorisé. Se servir du manuel de réparation à cet effet.

Les gaz d'échappement sont dangereux ! Par conséquent, prévoir une ventilation en air frais suffisante lors de la mise en marche de la machine dans un endroit clos !

Inspections

Les machines de compactage doivent être inspectées en fonction de leur mise en service et au moins une fois par an par un inspecteur spécialisé.

3 Indicateurs et éléments de commande



3.1 Remarques générales

Si vous n'êtes pas familiarisé avec les indicateurs et éléments de commande, lisez ce chapitre attentivement avant de mettre la machine en service. Ce chapitre contient la description détaillée de toutes les fonctions.

Le chapitre 4 Utilisation ne décrit les différentes phases d'utilisation que brièvement.

3.2 Description des indicateurs et éléments de commande

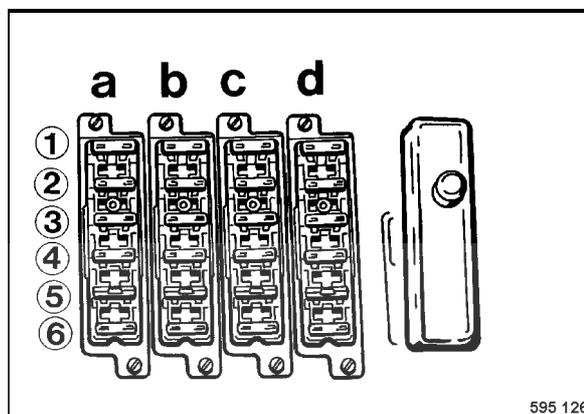


fig. 12

Nr. 1 = Boîtier à fusibles

Boîtier à fusibles "a"

- (1), 30A = (F05) Prise de courant
- (2), 30A = (F11) Eclairage (Code de la Route)
- (3), 30A = (F13) Démarrage
- (4), 30A = (F19) Phare de travail, avant gauche
- (5), 30A = (F22) Phare de travail, arrière
- (6), 30A = (F21) Eclairage des instruments de bord

Boîtier à fusibles "b"

- (1), 25A = (F40) Chauffage de la cabine
- (2), 30A = (F37) Arrosage, pompe
- (3), 30A = (F07) Feux de détresse
- (4), 30A = (F09) Feux arrière de parking, gauche
- (5), 30A = (F10) Feux arrière de parking, droit
- (6) = libre

Boîtier à fusibles "c"

- (1), 30A = (F14) Moteur d'aimant de levage
- (2), 30A = (F26) Instruments, régimes
- (3), 30A = (F24) Module de surveillance
- (4), 30A = (F25) Soupape magnétique frein/déplacement
- (5), 30A = (F03) Vibration
- (6), 30A = (F23) Klaxon

Boîtier à fusibles "d"

- (1), 30A = (F51) Soupape magnétique, commutation des régimes
- (2), 30A = (F18) Phare de travail, avant
- (3), 10A = (F63) Joy-Stick de la direction
- (4), 30A = (F60) Speed-Control
- (5), 30A = (F06) Arrosage
- (6), 30A = (F08) Clignotants

⚠ Danger

Risque d'incendie !

Ne pas installer de fusible avec un ampérage plus élevé ou ponter un fusible défectueux.

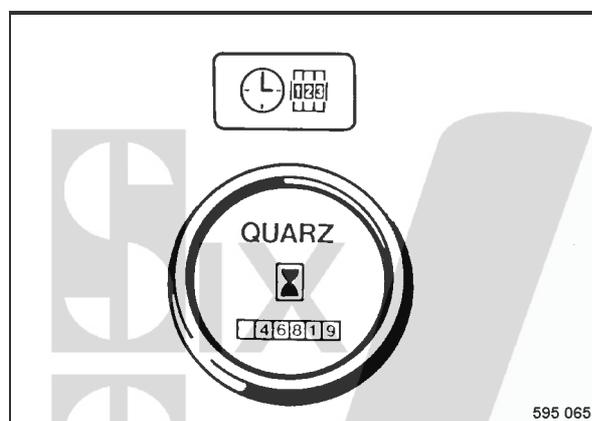


fig. 13

Nr. 2 = Compteur horaire

Additionne les heures de service lorsque le moteur est en marche

Les travaux d'entretien doivent être effectués par rapport aux heures de service indiquées.

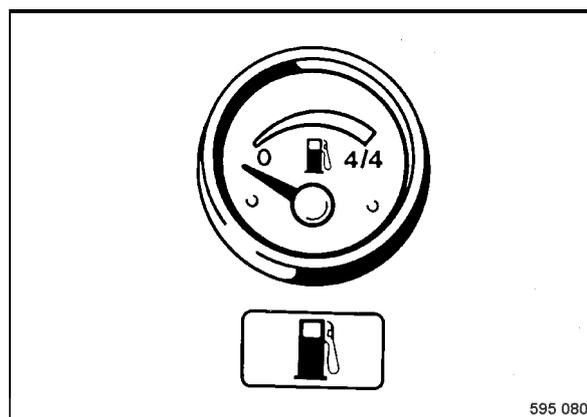


fig. 14

Nr. 3 = Indicateur du niveau de carburant

Indique la quantité de carburant contenue dans le réservoir.

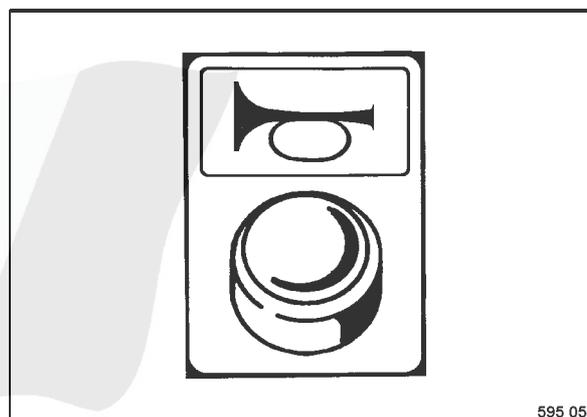


fig. 15

Nr. 4 = Bouton-poussoir, Klaxon

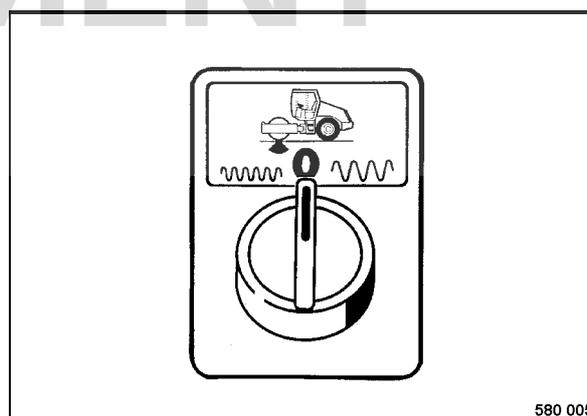


fig. 16

Nr. 5 = Interrupteur rotatif, vibration

Position "centrale" = Vibration arrêtée

Indicateurs et éléments de commande

Position "gauche" = Petite amplitude, haute fréquence

Position "droite" = Grande amplitude, basse fréquence

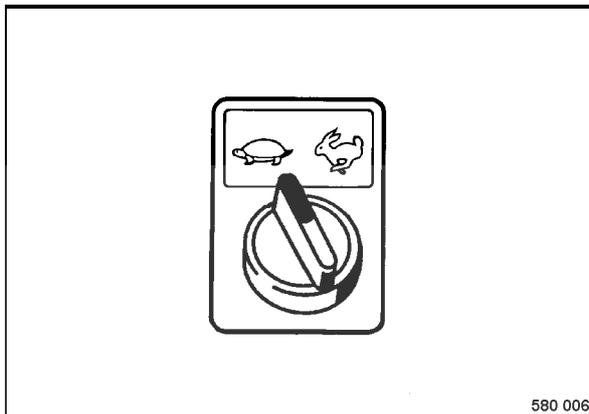


fig. 17

Nr. 6 = Interrupteur rotatif, plages de vitesses (machines D et PD)

Position "tortue" = vitesse de travail

Position "lièvre" = vitesse de transport

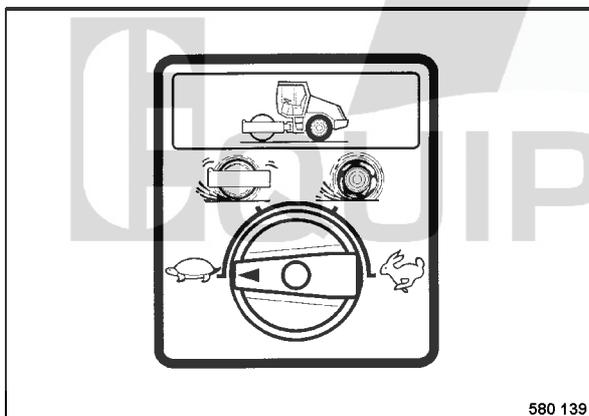


fig. 18

Nr. 7 = Interrupteur rotatif, plages de vitesse (machines DH et PDH sans dispositif antipatinage ASC)

Position "tortue" = conduite en plaine

Position "cylindre" = lorsque le cylindre patine

Position "roues" = lorsque les roues patinent

Position "lièvre" = transport, p. ex. conduite à l'endroit de travail

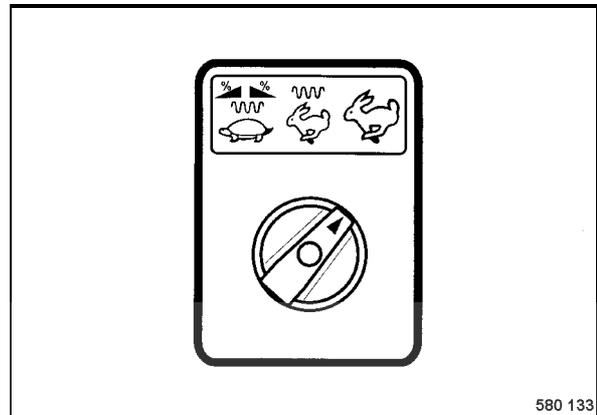


fig. 19

Nr. 8 = Interrupteur rotatif, plages de vitesse (machines DH et PDH avec dispositif antipatinage ASC)

Position "tortue" = conduite en plaine ou en pente supérieure à 15 %

Position "petit lièvre" = conduite en plaine ou en petites pentes à grande vitesse

Position "grand lièvre" = transport, p. ex. conduite à l'endroit de travail, pas de possibilité d'activer la vibration.

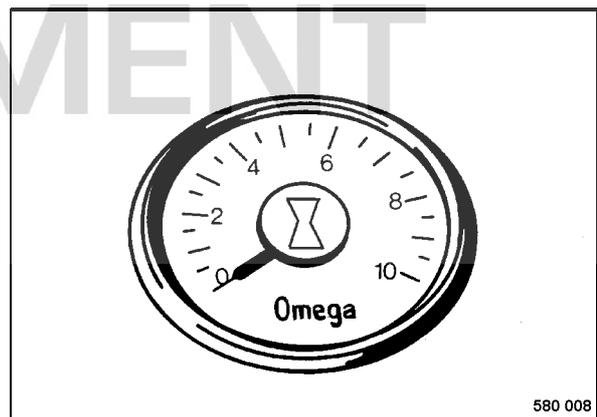


fig. 20

Nr. 9 = Omegamètre *

Appareil de mesure de compactage qui affiche de manière continue les valeurs de portance durant le déplacement de compactage.

* Equipement optionnel

Valeur Oméga

- Augmentation = portance accrue
- Constante = fin du compactage
- 1 graduation = 20 valeurs Omega

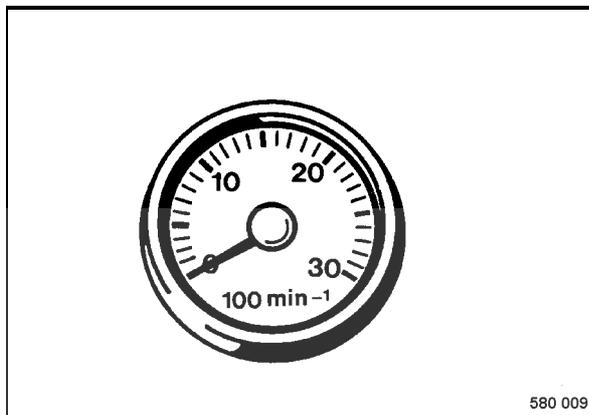


fig. 21

Nr. 10 = Compte-tours, arbre excitateur*

Indique le régime de l'arbre du bandage lorsque la vibration est enclenchée.

Valeur de la graduation x 100 = tours par minute



fig. 22

Nr. 11 = Interrupteur d'arrêt d'urgence

Le moteur diesel est arrêté et le frein serré.

▲ Danger

Risque d'accident !

A utiliser uniquement en cas de situations d'urgences durant le service, ne pas l'utiliser comme frein de service.

* Equipement optionnel

Remettre la machine seulement en service lorsque le danger, ayant entraîné le déclenchement de l'arrêt d'urgence, est écarté.

Enclenchement = appuyer le bouton jusqu'en butée, il se verrouille automatiquement en position finale.

Déverrouillage = tourner le bouton vers la droite puis le relâcher.

Déplacement = actionner tout d'abord le levier de commande de marche en position de freinage, démarrer ensuite le moteur et actionner à nouveau le levier de commande de marche.

Pour des raisons de sécurité la machine peut seulement être redémarrée lorsque le levier de commande de marche se trouve en position de freinage.

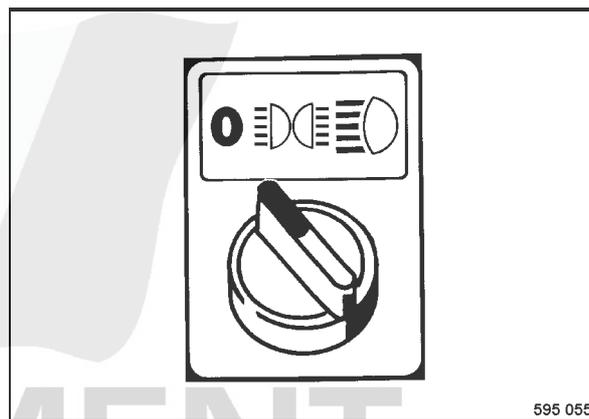


fig. 23

Nr. 12 = Interrupteur rotatif, éclairage (Code de la Route)**

Position "gauche" = lumière éteinte

Position "centrale" = éclairage de gabarit allumé, lorsque l'interrupteur de démarrage est sur position "I" ou "P"

Position "droite" = Feux de croisement allumés, lorsque l'interrupteur de démarrage est sur position "I".

** Equipement optionnel

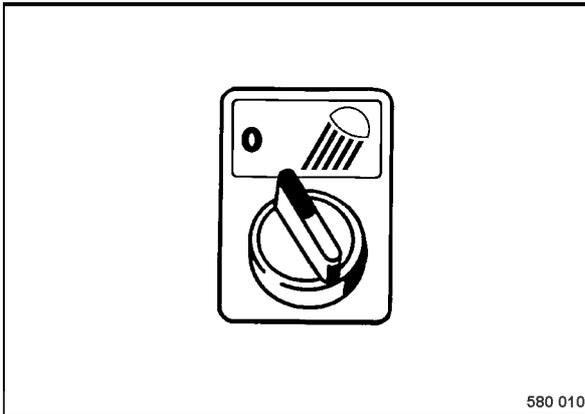


fig. 24

Nr. 13 = Interrupteur rotatif, phares de travail*

Position "gauche" = lumière éteinte

Position "droite" = phares de travail allumés, lorsque l'interrupteur de démarrage est sur position "I".

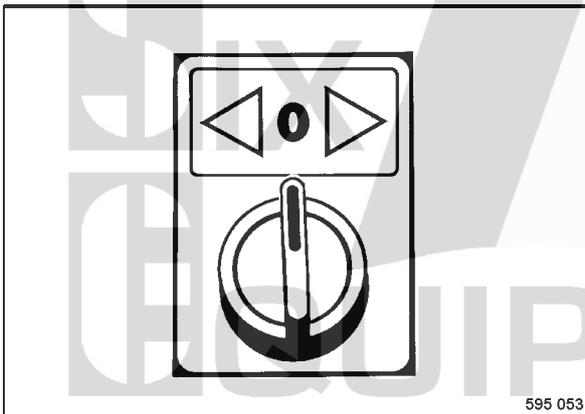


fig. 25

Nr. 14 = Interrupteur rotatif, gyrophare gauche / droit**

Position "centrale" = gyrophares éteints

Position "gauche ou droite" = gyrophares avant ou arrière du côté respectif allumés, le témoin de contrôle 6 de l'indicateur de panne clignote

* Equipement optionnel

** Equipement optionnel

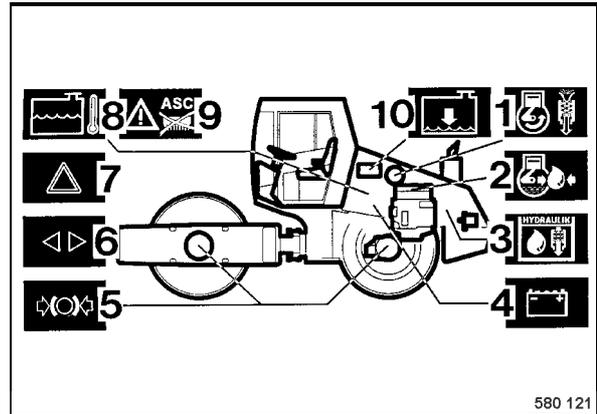


fig. 26

Nr. 15 = Module de surveillance des pannes

i Note

Après avoir mis l'allumage, tous les témoins de contrôle du module de surveillance des pannes s'allument un bref moment.

Des fonctions non installées mais en option s'allument également.

Echanger un module de surveillance des pannes défectueux.

Les témoins de contrôle et d'alarme du module de surveillance des pannes clignotent :

No. 1 = cartouche du filtre à air encrassée, nettoyer ou échanger la cartouche.

i Note

Si l'indicateur de maintenance du filtre à air s'allume, le travail peut être continué jusqu'à la fin de la journée.

No. 2 = pression d'huile moteur trop basse, simultanément l'avertisseur sonore retentit et le moteur s'éteint après 10 secondes. Vérifier le niveau d'huile, év. faire réparer le moteur.

No. 3 = filtre à huile hydraulique colmaté, simultanément l'avertisseur sonore retentit et le moteur s'éteint après 2 minutes. Echanger l'élément de filtre, év. vérifier l'installation hydraulique en cas d'un affichage prématuré de cette panne.

No. 4 = batterie non rechargée. Vérifier la courroie, év. réparer la génératrice.

- No. 5 = freins serrés, levier de commande de marche en position "neutre" le moteur tournant.
- No. 6 = clignotant allumé
- No. 7 = feux de détresse allumés
- No. 8 = température du liquide de refroidissement trop élevée, simultanément l'avertisseur sonore retentit et le moteur s'éteint après 2 minutes. Nettoyer le radiateur.
- No. 9 = panne du dispositif antipatinage "ASC" * (anti-spin-control)

i Note

Recherches de pannes ultérieures par code clignotant dans la boîte à fusibles au module de commande "ASC".

L'engin peut continuer le service mais informer le service après-vente BOMAG.

- No. 10 = Manque de liquide de refroidissement, un signal sonore retentit et le moteur s'arrête après 10 secondes.

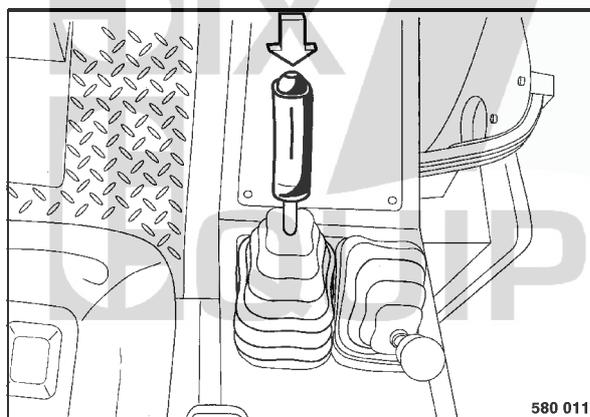


fig. 27

Nr. 16 = Bouton-poussoir, vibration

- Présélectionner ou enclencher les fréquences de la vibration au moyen de l'interrupteur de sélection.
- Appuyer sur le bouton-poussoir pour mettre en service ou arrêter la vibration.

* Equipement optionnel

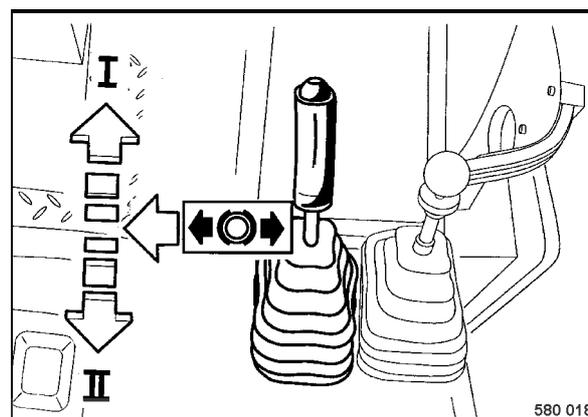


fig. 28

Nr. 17 = Levier de commande de marche

- Position "centrale" = Position de serrage du frein de service
- Position "centrale, droite" = Frein de parking, pour le démarrage du moteur
- Position "I" = Marche avant
- Position "II" = Marche arrière

i Note

Si lors de déplacements sur de longues pentes le régime moteur est chargé, ramener le légèrement le levier de commande de marche. Cette manœuvre permet de soulager l'installation hydraulique et également le moteur Diesel.

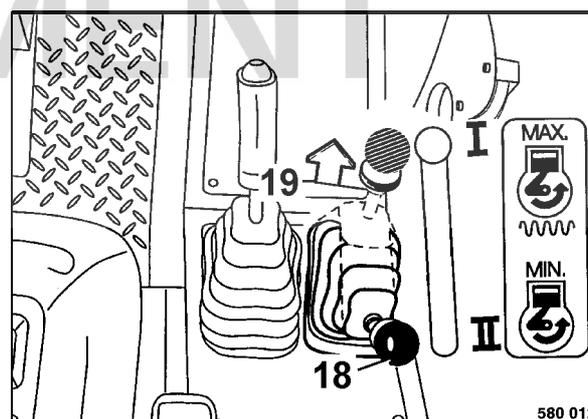


fig. 29

Nr. 18 = Levier de réglage du régime

- Position "I" = pleine charge, position pour le service et la vibration
- Position "II" = ralenti

Indicateurs et éléments de commande

Attention

Le déplacement et la vibration doivent toujours être effectués avec le régime maxi ! Régler la vitesse de déplacement uniquement au moyen du levier de commande de marche !

Nr. 19 = Bouton de crantage du levier de réglage du régime

Tirer le bouton = le levier peut être déplacé sur position "II"

Relâcher le bouton = le levier est verrouillé en position "I".

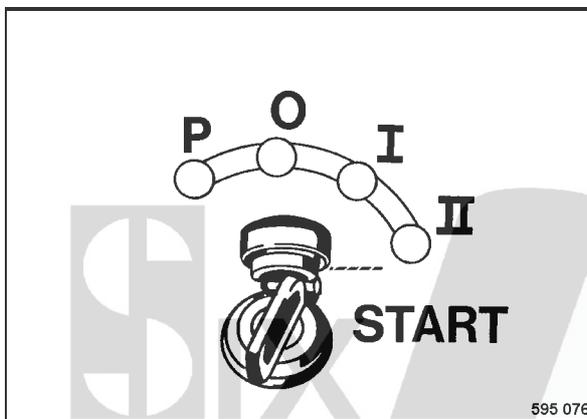


fig. 30

Nr. 20 = Interrupteur d'allumage

Position "P"/"0" = allumage coupé, la clé peut être retirée, moteur arrêté.

Position "I" = allumage mis, tous les témoins de contrôle et les signaux de l'indicateur de panne s'allument brièvement. L'éclairage peut être mis en service.

Note

Le moteur peut uniquement être démarré si le levier de commande de marche se trouve en position de freinage.

L'interrupteur d'allumage possède un verrou de redémarrage c'est-à-dire que la clé de contact doit être tournée sur position "0" avant de pouvoir redémarrer le moteur.

Position "II" = continuer de tourner la clé contre la pression du ressort et démarrer le moteur, ramener la clé de contact sur position "I", dès que le moteur démarre.

Attention

Laisser chauffer le moteur un moment avant de mettre la machine en service. Ne pas laisser tourner le moteur au ralenti durant plus de 10 min.

Ne pas arrêter brusquement le moteur en plein régime, mais le laisser tourner un court moment au ralenti afin de compenser la température.

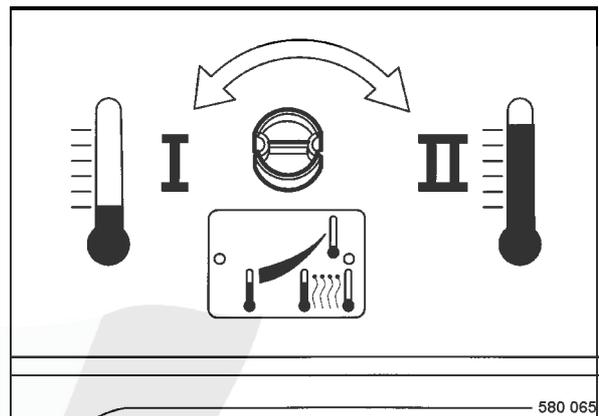


fig. 31

Nr. 21 = Vanne d'arrêt, chauffage de la cabine *

Note

L'échangeur du chauffage de la cabine est alimenté en énergie calorifique par le circuit de refroidissement du moteur.

Position "I" = Chauffage de la cabine arrêté

Position "II" = Chauffage de la cabine en pleine puissance

* Equipement optionnel

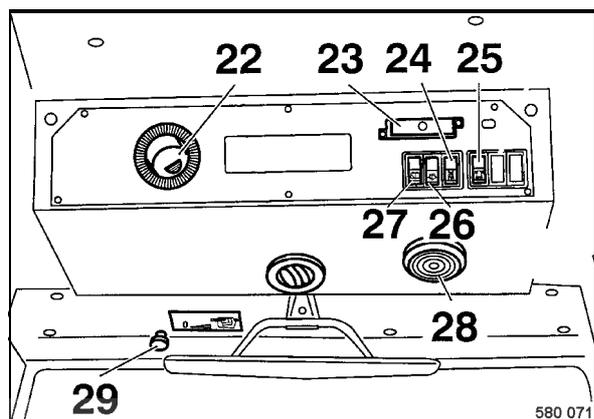


fig. 32

Nr. 22 = Buse d'aération de l'appareil de chauffage*

Orientation du flux = tourner l'extérieur de la buse
 Réglage du flux = régler resp. ouvrir ou fermer en actionnant le clapet

Nr. 23 = Boîtier à fusibles, cabine**

- (1) - = libre
- (2) 7,5A = Plafonnier
- (3) 7,5A = Essuie-glace, lave-glace, arrière
- (4) 7,5A = Essuie-glace, lave-glace, avant
- (5) 7,5A = Gyrophare
- (6) 7,5A = Ventilation du chauffage, radio

⚠ Danger
Risque d'incendie !

* Equipement optionnel
 ** Equipement optionnel

Ne pas installer de fusible avec un ampérage plus élevé ou ponter un fusible défectueux.

Nr. 24 = Interrupteur à bascule, ventilation du chauffage

Nr. 25 = Interrupteur à bascule, gyrophare***

Nr. 26 = Interrupteur à bascule, essuie-glace, lave-glace, avant****

Nr. 27 = Interrupteur à bascule, essuie-glace, lave-glace, arrière*****

Nr. 28 = Plafonnier

Allumé = tourner le verre du plafonnier vers la droite

Eteint = tourner le verre du plafonnier vers la gauche

Nr. 29 = Réglette pour l'aspiration d'air frais

Pour le déplacement de la réglette desserrer le bouton de réglage.

Réglette vers la gauche = position recyclage de l'air

Réglette vers la droite = position air frais

Enclencher également le ventilateur du chauffage

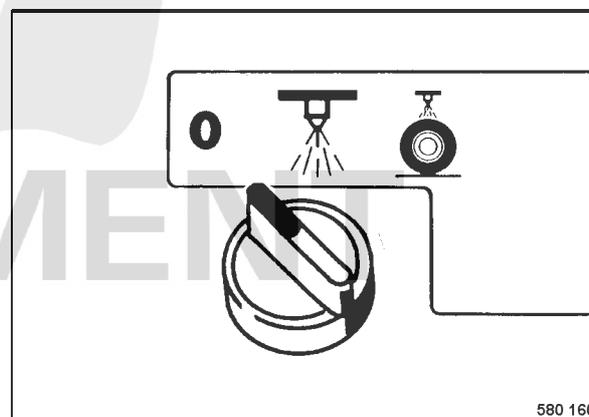


fig. 33

Nr. 30 = Interrupteur rotatif, dispositif d'arrosage sous pression*****

Position "0" = arrosage arrêté

Position "centrale" = arrosage du bandage

*** Equipement optionnel
 **** Equipement optionnel
 ***** Equipement optionnel
 ***** Equipement optionnel

Indicateurs et éléments de commande

Position "droite" = arrosage des pneumatiques pour une durée de 4 secondes

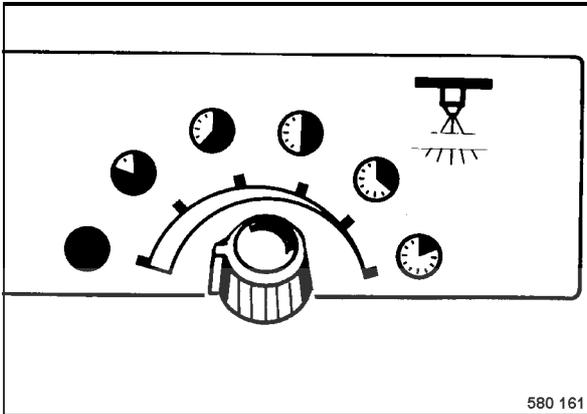


fig. 34

Nr. 31 = Interrupteur à intervalles, dispositif d'arrosage sous pression*

Position "gauche" = arrosage continu lorsque l'arrosage sous pression est en service

Cinq autres positions vers la "droite" = différents intervalles d'arrosage allant de 4 à 32 secondes, lorsque l'arrosage sous pression est en service, avec une durée d'arrosage de 5 secondes.

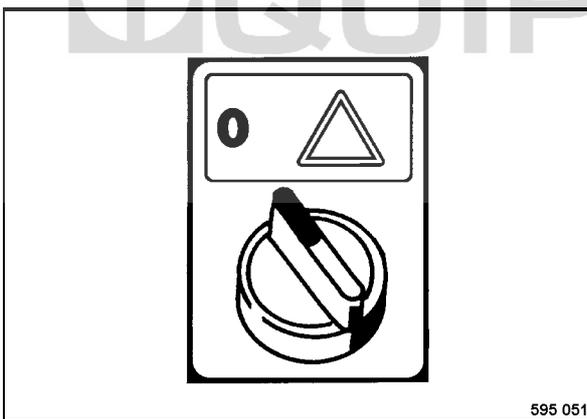


fig. 35

Nr. 32 = Interrupteur rotatif, feux de détresse**

* Equipement optionnel

** Equipement optionnel

Position "gauche" = Feux de détresse éteints, les témoins de contrôle s'éteignent.

Position "droite" = Feux de détresse allumés, le témoin de contrôle 7, indication de panne s'allume.

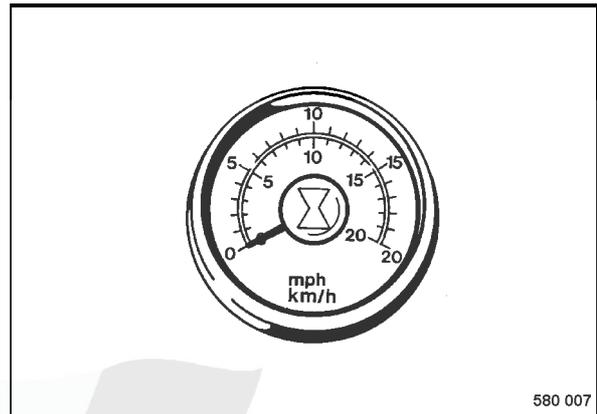


fig. 36

Nr. 33 = Indicateur de vitesse***

Indique la vitesse de déplacement de la machine.

graduation noire = km/h

graduation rouge = M.P.H.

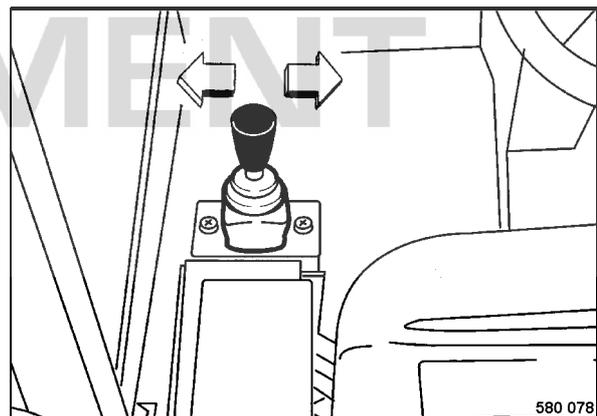


fig. 37

Nr. 34 = Levier de direction****

Levier à gauche = la machine se déplace vers la gauche

*** Equipement optionnel

**** Equipement optionnel

Levier à droite = la machine se déplace vers la droite

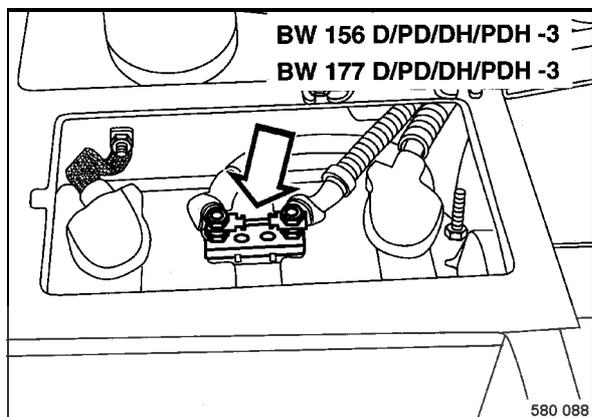


fig. 38

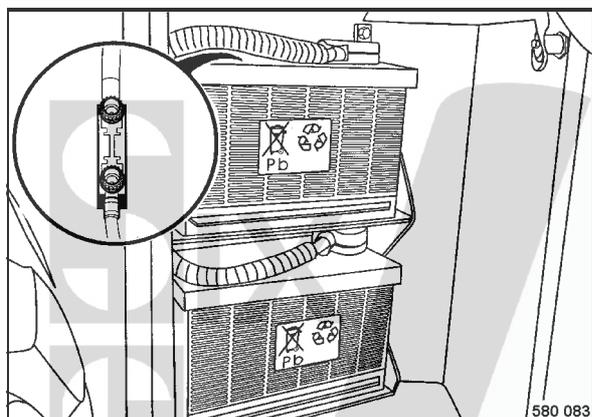


fig. 39

Nr. 35 = Fusible principal de la Batterie
80A = (F00)

i Note

Le fusible principal se trouve dans le logement de la batterie

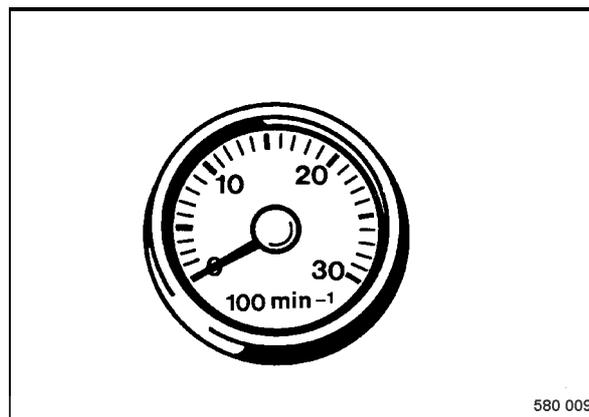


fig. 40

Nr. 36 = Compte-tours du moteur diesel*

Indique le régime du moteur Diesel.

Valeur des graduations x 100 = tours par minute

* Equipement optionnel

4 Utilisation



4.1 Remarques générales

Si vous n'êtes pas familiarisé avec les indicateurs et éléments de commande, lisez attentivement le chapitre 3 Indicateurs et éléments de commande avant de mettre la machine en service.

Ce chapitre contient la description détaillée de tous les indicateurs et éléments de commande.

4.2 Vérifications avant la mise en service

Les vérifications suivantes sont à effectuer avant chaque journée de travail ou avant une période de travail plus longue.

⚠ Danger

Risque d'accident !

Respecter impérativement les réglementations de sécurité du chapitre 2 de ces instructions de service !

- Si possible stationner la machine sur un sol horizontal.

Vérifier :

- l'étanchéité du réservoir et des conduites de carburant
- le serrage correct des raccords vissés
- le fonctionnement de la direction
- la propreté de la machine, les éventuelles détériorations
- la présence des manuels d'utilisation et d'entretien respectifs,
- s'assurer que l'entretien de la machine a été effectué selon les prescriptions.

i Note

La description des travaux suivants se trouvent dans le chapitre "Entretien toutes les 10 heures de service".

- Niveau d'huile moteur

i Note

Les installations hydrauliques remplies avec de l'huile Panolin HLP Synth. 46 doivent toujours être complétées avec la même huile. Consulter le service des huiles du producteur respectif pour les autres huiles à base d'ester.

- le niveau d'huile hydraulique, si nécessaire remplir en conséquence
- le niveau du liquide de refroidissement, si nécessaire effectuer le rajout.

⚠ Danger**Risque d'incendie !****Ne pas faire le plein de carburant dans des locaux fermés.**

- la réserve en carburant, si nécessaire remplir en conséquence
- le séparateur d'eau de l'installation du carburant, si nécessaire le vider.
- les racleurs, régler au besoin
- la pression de gonflage des pneus. Valeur, se reporter aux caractéristiques techniques.

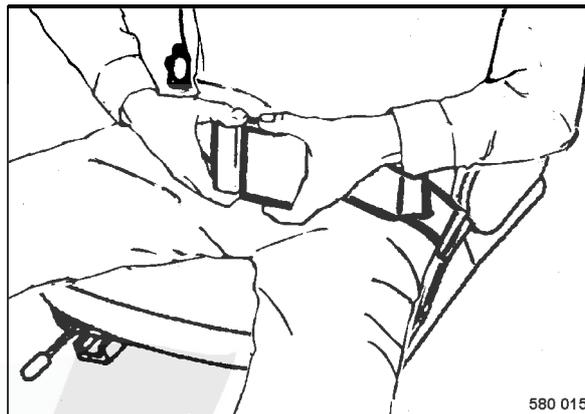
⚠ Attention**Veiller que les deux pneus soient gonflés à la même pression.****4.3 Démarrage du moteur****⚠ Danger****Risque d'accident !****Mettre systématiquement la ceinture de sécurité.**

fig. 41

- Attacher la ceinture de sécurité (fig. 41).

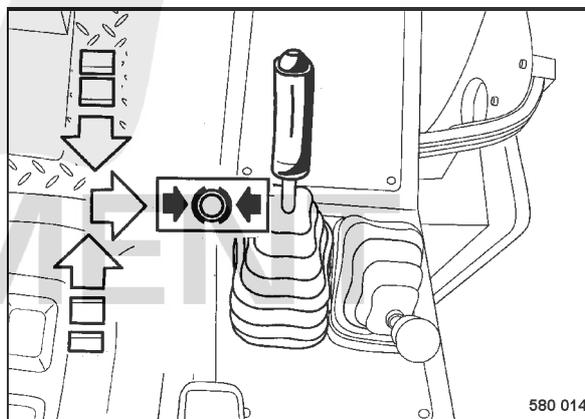


fig. 42

- Contrôler si le levier de commande de marche (fig. 42) est bien enclenché en position de freinage vers la droite.

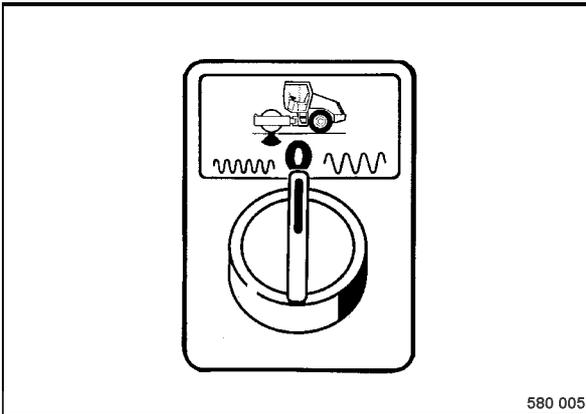


fig. 43

- Commuter l'interrupteur rotatif de sélection du mode de vibration (fig. 43) sur position "0", vibration arrêtée.



fig. 44

- Vérifier si l'interrupteur d'arrêt d'urgence (fig. 44) est déverrouillé.

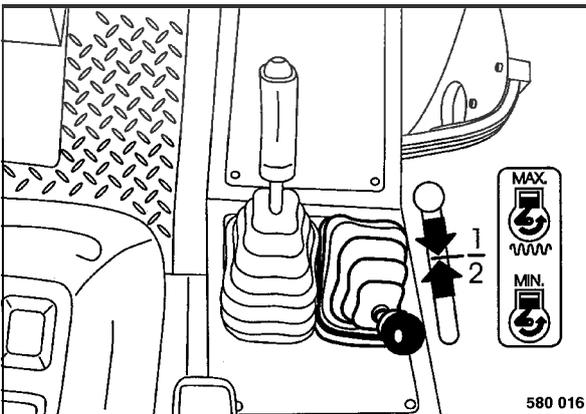


fig. 45

- Positionner et tenir le levier de commande d'accélérateur (fig. 45) sur 1/2 régime.

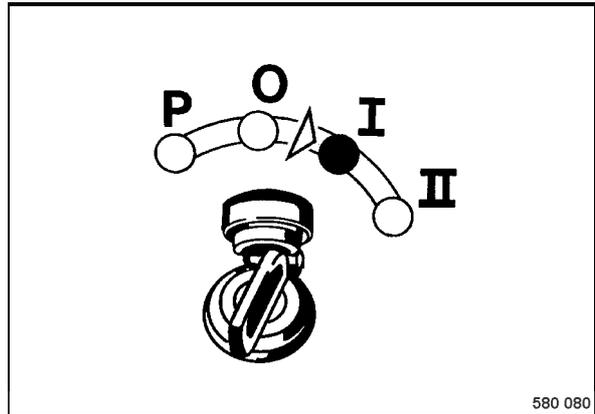


fig. 46

- Tourner la clé de contact (fig. 46) sur position "I".

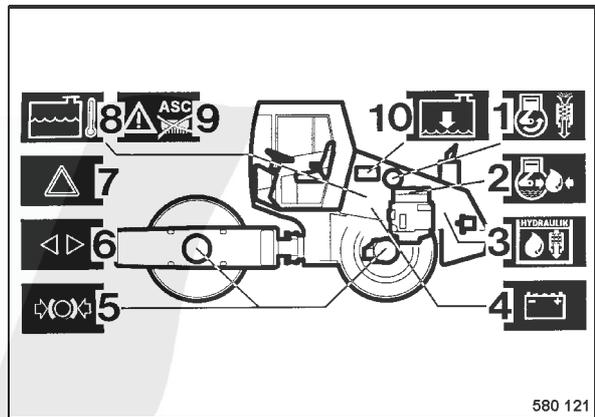


fig. 47

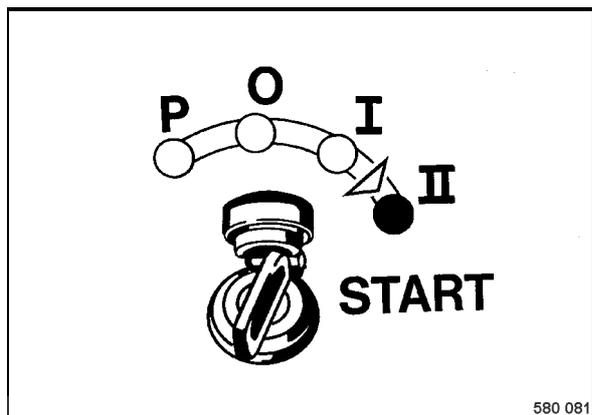
Tous les témoins de contrôle du module de surveillance des pannes (fig. 47) s'allument un bref moment.

Les témoins de contrôle de la batterie (4), de la pression de l'huile moteur (2) et du frein s'allument.

⚠ Attention

Ne pas actionner le démarreur plus de 20 secondes d'affilée et effectuer une pause d'une minute entre deux procédures de démarrage.

Localiser la cause de la panne si le moteur ne démarre pas après le deuxième essai.



580 081

fig. 48

- Tourner la clé de contact sur position "II" ; le démarreur vire le moteur.
- Dès que le moteur a démarré, repositionner la clé sur position "I".
- Baisser le régime lorsque le moteur tourne rond.

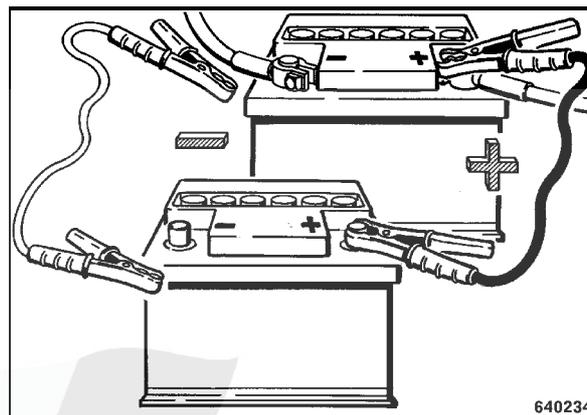
⚠ Attention

Laisser chauffer le moteur un moment. Toutefois, le moteur ne doit pas tourner au ralenti plus de 10 minutes.

4.4 Démarrage au moyen d'une batterie auxiliaire

⚠ Attention

Un mauvais branchement engendre de graves détériorations à l'installation électrique.



640234

fig. 49

- Lors d'un démarrage à l'aide d'une batterie auxiliaire, brancher tout d'abord les deux bornes Plus (+) entre eux (fig. 49). Brancher ensuite les pôles Moins (-) entre eux (câble de masse).
- Effectuer les opérations décrites dans les paragraphes précédents.
- Après le démarrage du moteur, débrancher les pôles Moins (-) (câble de masse) en premier et ensuite les pôles Plus (+).

4.5 Conduite de la machine

⚠ Danger

Risque d'accident !

Des sols humides et meubles réduisent considérablement la tenue en pente de la machine.

Les conditions des sols et des intempéries influencent la tenue en côte de la machine.

Ne pas engager la machine sur une pente dont l'inclinaison est supérieure à la tenue en pente maximale de la machine (voir caractéristiques techniques).

Ne jamais conduire la machine sans ceinture de sécurité.

Toujours laisser la priorité aux véhicules avec chargement !

S'assurer que l'aire de déplacement ne comporte aucun danger avant de mettre la machine en mouvement.

⚠ Attention

Garder la porte fermée pendant la conduite de la machine. Si la porte reste ouverte et la machine roule en biais, des forts mouvements oscillants peuvent conduire à l'endommagement de la porte de la cabine.

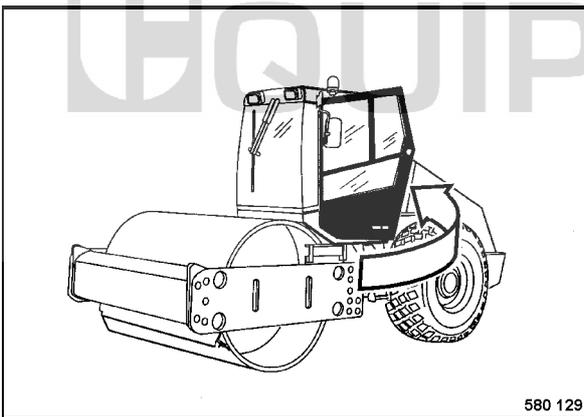


fig. 50

- Fermer la porte de la cabine (fig. 50).

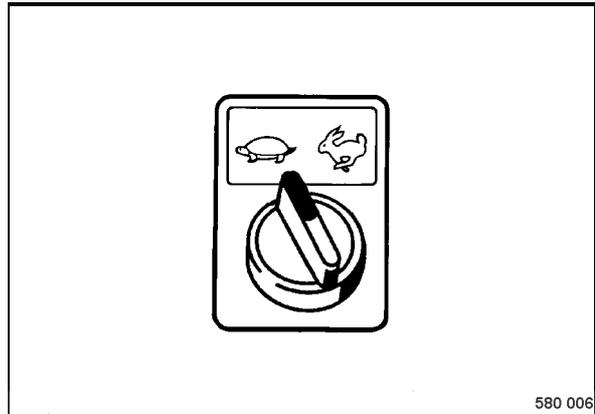


fig. 51

⚠ Attention

Ne sélectionner la plage de vitesse que si la machine est immobile.

- Sélectionner la plage de vitesse (fig. 51) (machines D et PD).

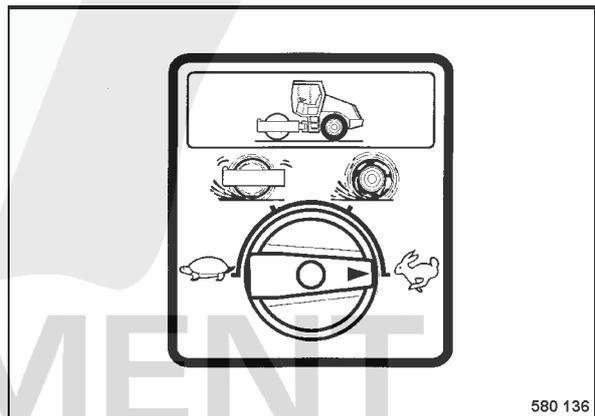


fig. 52

- Sélectionner la plage de vitesse (fig. 52) (machines DH et PDH sans dispositif antipatinage ASC).

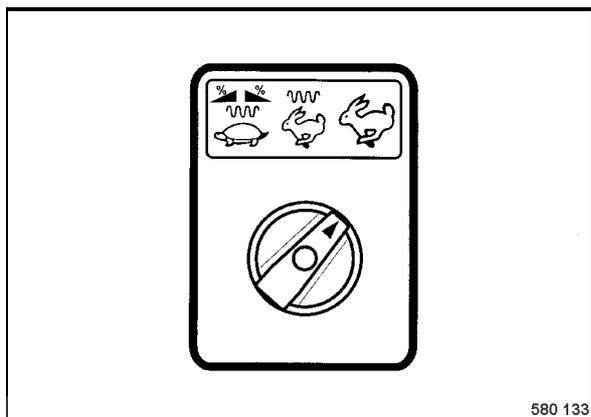


fig. 53

- Sélectionner la plage de vitesse (fig. 53) (machines DH et PDH avec dispositif antipatinage ASC).

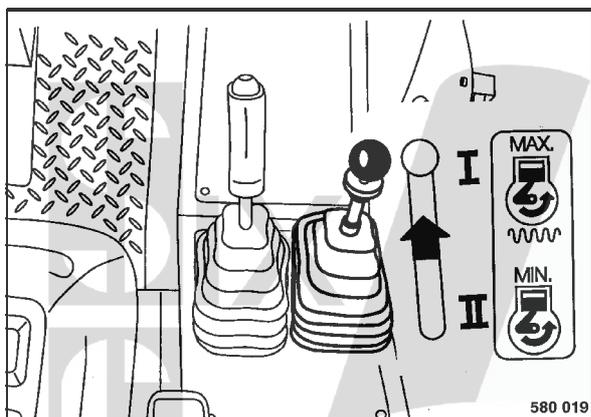


fig. 54

- Positionner et enclencher le levier de commande d'accélérateur (fig. 54) sur position "I", pleine charge.

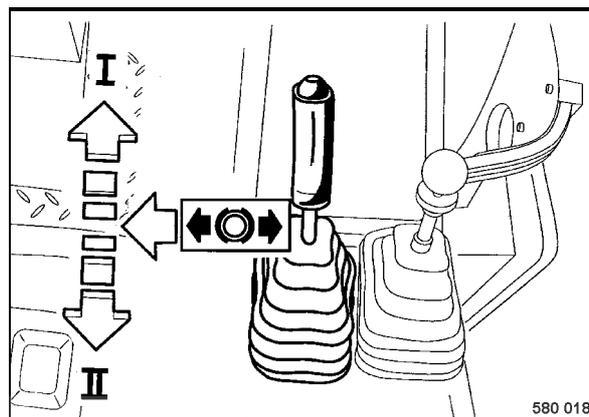


fig. 55

- Ramener le levier de commande de marche (fig. 55) de la position de freinage vers la gauche et le déplacer lentement dans le sens de marche voulu.

i Note

Déplacer lentement le levier de commande de marche de la position "0" vers l'avant ou l'arrière. La machine se déplace dans le sens de marche sélectionné à une vitesse proportionnelle à la position du levier.

Pour freiner la machine, ramener le levier. Celle-ci s'immobilise avec le levier sur position "0".

⚠ Danger

Risque d'accident !

En pente ou en descente, enclencher le levier de commande de marche vers la droite en position de freinage.

Remarques importantes sur la conduite

⚠ Attention

Lors du changement du sens de marche, ramener momentanément le levier de commande de marche en position "0" jusqu'à ce que la machine soit immobile avant de le déplacer dans le nouveau sens de marche.

Ne pas déplacer le levier par à-coups !

Ne pas utiliser le levier de commande d'accélérateur pour régler la vitesse. Ne régler la vitesse de marche qu'avec le levier de commande

de marche. Le levier de commande d'accélérateur reste sur pleins gaz durant le service.

Ramener lentement le levier de commande de marche pour freiner la machine dans une descente.

Ramener lentement le levier de commande de marche si le moteur peine durant une montée ou sélectionner un plus petit régime.

Toujours choisir le plus petit régime (tortue) pour se déplacer en pente extrêmement accentuée.

4.6 Issue de secours

Lors d'un renversement de la machine et coincement de la portière du conducteur, la fenêtre droite de la cabine peut être utilisée comme issue de secours.



4.7 Actionnement du frein de parking / Arrêt de la machine

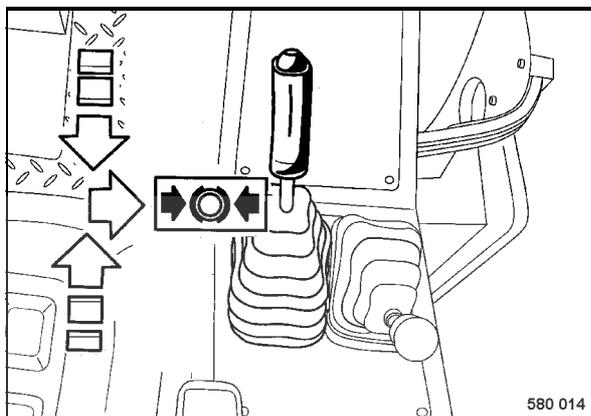


fig. 56

- Ramener lentement le levier de commande de marche (fig. 56) sur position "neutre" et enclencher celui-ci vers la droite en position de freinage.

La machine est automatiquement freinée hydrostatiquement. Le frein de parking se serre après environ 2 secondes.

i Note

Le frein de parking se serre également automatiquement lorsque l'on arrête le moteur.

4.8 Arrêt du moteur

⚠ Attention

Mettre l'articulation oscillante en position droite, afin de faciliter la montée et la descente de la machine.

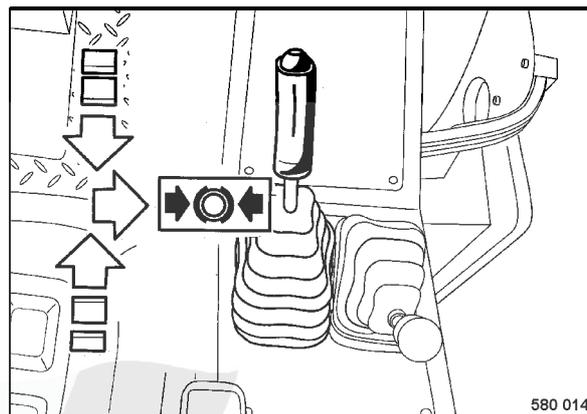


fig. 57

- Ramener lentement le levier de commande de marche (fig. 57) sur position "neutre" et enclencher celui-ci vers la droite en position de freinage.

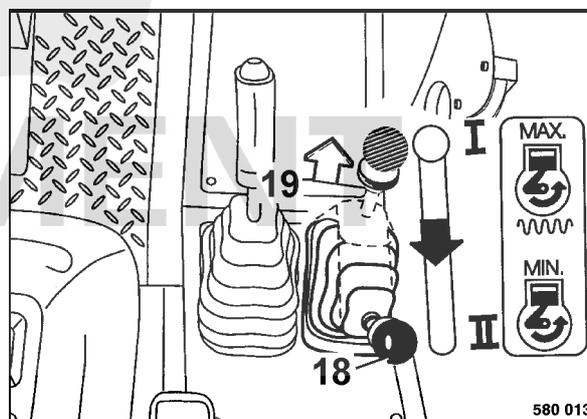
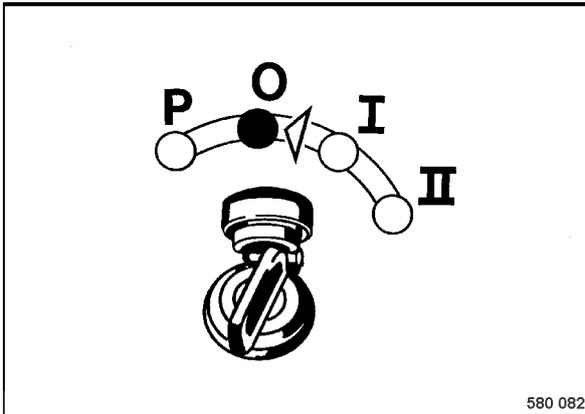


fig. 58

- Tirer le verrouillage 19 (fig. 58) du levier vers le haut et positionner le levier de commande d'accélérateur (18) sur position "II" (ralenti).

i Note

Ne pas arrêter subitement le moteur en pleine charge mais le laisser tourner un moment au ralenti pour compenser la température.



580 082

fig. 59

- Tourner l'interrupteur d'allumage (fig. 59) sur position "O" ou "P" et retirer la clé de contact.

i Note

Après avoir éteint le moteur avec le levier de commande d'accélérateur et jusqu'au moment où l'interrupteur d'allumage sera actionné sur la position "O", le témoin d'alarme central s'allume et l'avertisseur sonore retentit. Le frein de parking se serre automatiquement lorsque l'on arrête le moteur.

⚠ Danger

Risque d'accident !

Assurer la machine avec des cales à l'avant ou à l'arrière du bandage et des roues lorsqu'elle est stationnée sur une pente raide.

Assurer la machine contre toute utilisation non autorisée. Retirer la clé de contact et fermer à clé la cabine du conducteur.

4.9 Mise en marche et arrêt de la vibration

⚠ Danger

Risque de détérioration !

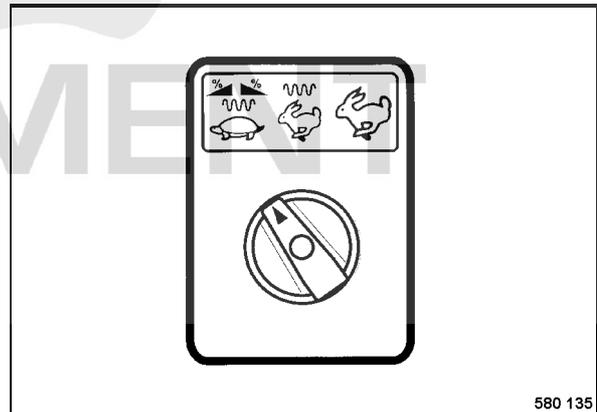
Lors de travaux de compactage en zone urbaine, vérifier les effets de la vibration sur les immeubles ainsi que sur les conduites enfouies dans le sol (gaz, eau, électricité) et si nécessaire interrompre les travaux avec vibration.

Ne pas enclencher la vibration sur des sols durs, du béton ou des sols gelés. Détérioration des roulements !

⚠ Attention

Lors de l'utilisation de la machine sur l'asphalte, le bandage forme des cassis avec la machine à l'arrêt et la vibration enclenchée. Par conséquent :

- N'enclencher la vibration qu'après avoir déplacé le levier de commande de marche dans la direction voulue.
- Arrêter la vibration avant l'immobilisation de la machine.



580 135

fig. 60

- Sélectionner la vitesse de travail (fig. 60) (tortue ou petit lièvre sur les machines DH et PDH avec dispositif antipatinage ASC).

Sélection de la vibration

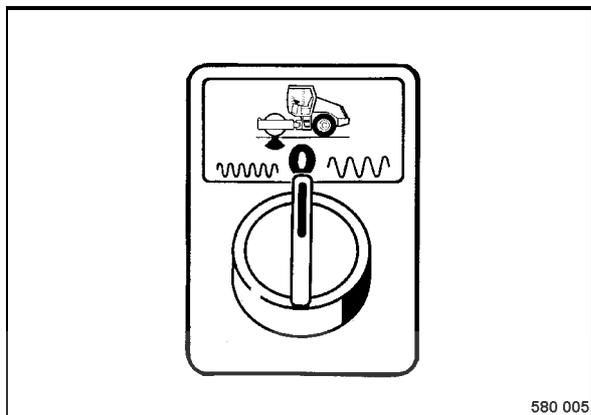


fig. 61

- Sélectionner l'amplitude et la fréquence par l'interrupteur rotatif (fig. 61).

Mise en marche de la vibration

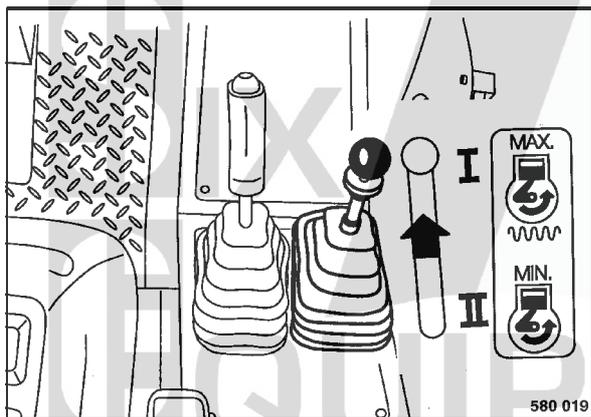


fig. 62

- Positionner le levier de commande d'accélérateur (fig. 62) sur position "I", pleins gaz.

⚠ Attention

N'enclencher la vibration que si le moteur tourne à plein régime.

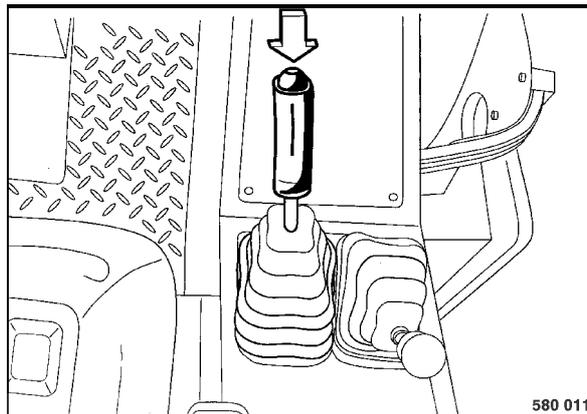


fig. 63

- Appuyer sur le bouton-poussoir (fig. 63) du levier de commande de marche avec la machine en déplacement. Le bandage vibre.

Arrêt de la vibration

- Appuyer une nouvelle fois sur le bouton-poussoir et commuter l'interrupteur rotatif de vibration sur position "0" à la fin du travail.

4.10 Mise en service du dispositif d'arrosage sous pression*

⚠ Attention

Mouiller complètement le bandage et les pneus avant de rouler sur des matériaux bitumineux frais.

Enduire les pneumatiques avec un produit séparateur approprié.

Relever et verrouiller les brosses de raclage en position de transport lors d'une marche normale et lors du compactage dans le terrassement.

- Vérifier la réserve en eau, si nécessaire refaire le plein.

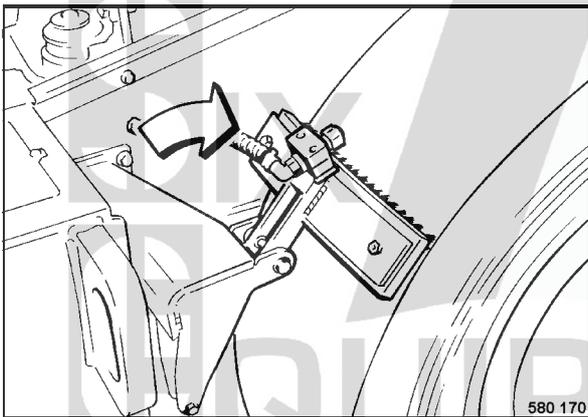


fig. 64

- Rabattre les brosses de raclage (fig. 64) sur les pneus.

* Equipement optionnel

Arrosage du bandage

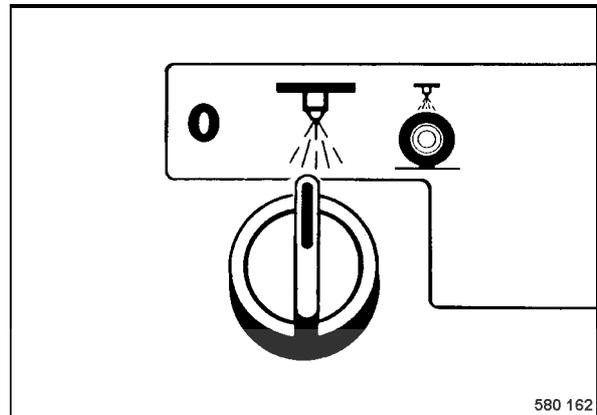


fig. 65

- Mettre l'arrosage en service au moyen de l'interrupteur rotatif (fig. 65).

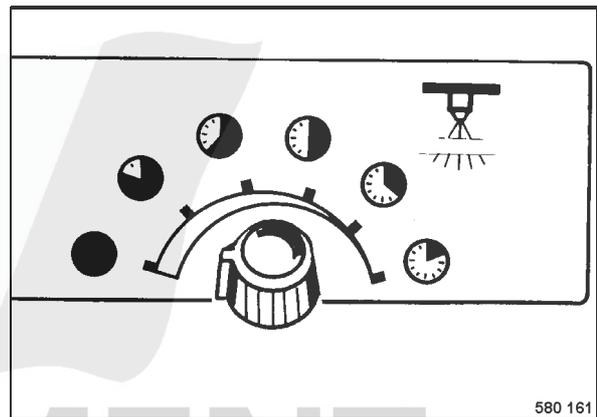


fig. 66

- Commuter l'interrupteur à intervalles sur la position désirée (fig. 66).

Arrosage des roues

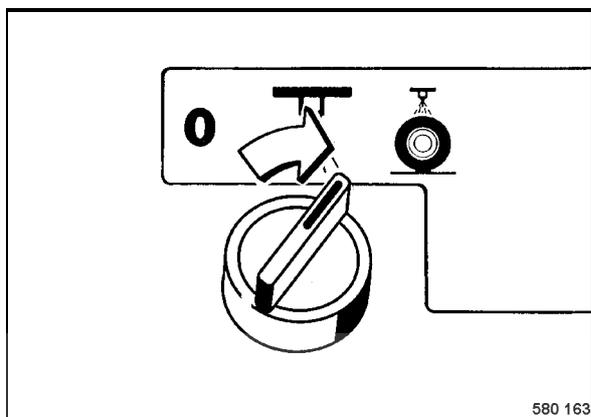


fig. 67

- Tourner brièvement l'interrupteur (fig. 67) vers la droite.

Les roues sont arrosées pendant env. 4 secondes.

4.11 Réglage du volant*

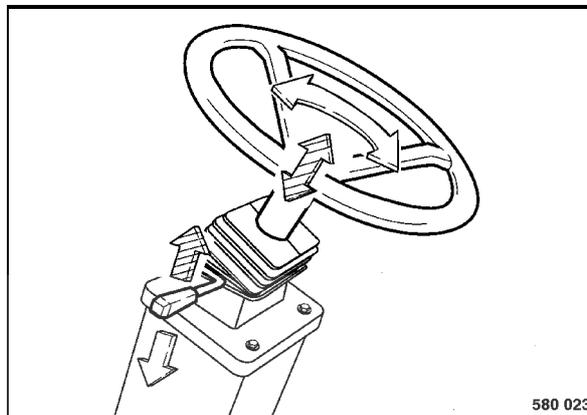


fig. 68

- Pour le réglage en hauteur, tirer le levier (fig. 68) vers le haut et régler la hauteur du volant.
- Pour le réglage de l'inclinaison, appuyer le levier vers le bas et régler l'inclinaison du volant.

▲ Danger

Risque d'accident !

Vérifier après chaque réglage, si le réglage du volant est bien encranté.

SIX
EQUIPMENT

* Equipement optionnel

4.12 Réglage du siège du conducteur

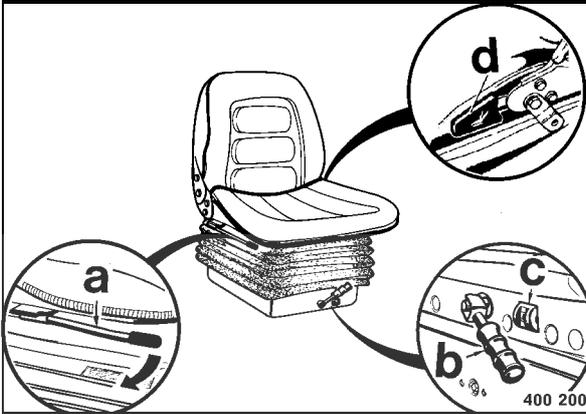


fig. 69

- Déplacer le siège dans le sens longitudinal. Pour ce faire, désenclencher le levier (a) (fig. 69) et déplacer le siège vers l'avant ou vers l'arrière.
- Ajuster le poids. Pour ce faire, tourner le levier (b) et lire le poids dans la fenêtre (c).
- Ajuster l'inclinaison du dossier du siège. Pour ce faire, actionner le levier (d) et incliner le dossier vers l'avant ou vers l'arrière.

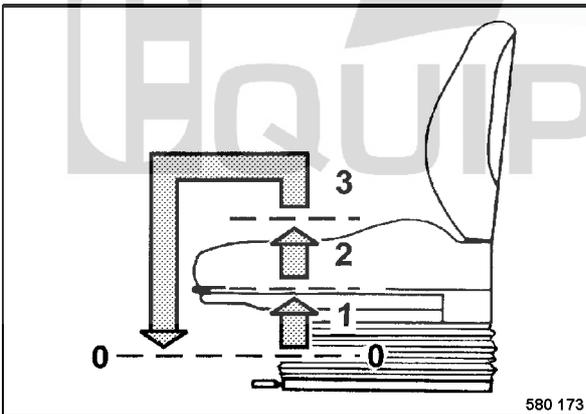


fig. 70

- Ajuster le siège verticalement. Pour ce faire, soulever le siège (fig. 70), jusqu'à ce qu'il prenne l'encoche au niveau souhaité.

Lorsque le siège est soulevé entièrement, il redescend au niveau le plus bas.

4.13 Ouverture / fermeture du capot en position d'entretien

Pour certains travaux d'entretien il est nécessaire d'ouvrir hydrauliquement le capot en position verticale maximale à l'aide de la pompe manuelle prévue à cet effet.

Ouverture du capot en position d'entretien

- Ouvrir le capot.

Le capot s'ouvre automatiquement en position intermédiaire.

- Repousser le capot jusqu'en butée.

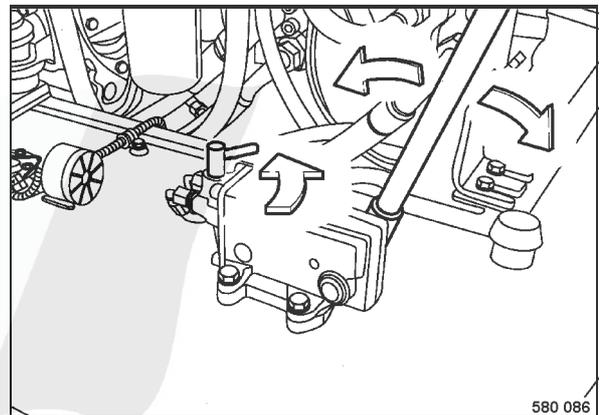


fig. 71

- Tourner la manette de la vanne (fig. 71) sur position "ouvert".
- Emboîter le levier à main et pomper jusqu'à ce que le capot se trouve à la plus haute position.

Fermeture du capot

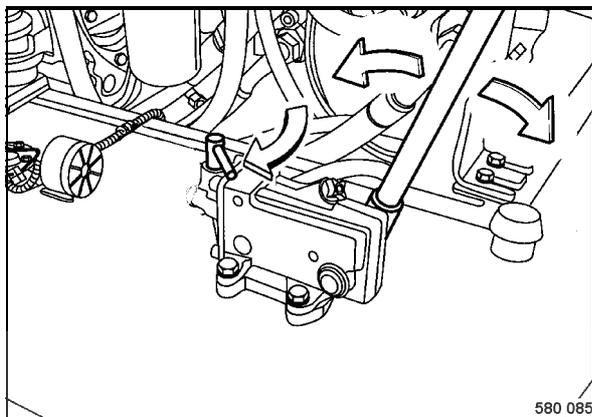


fig. 72

- Tourner la manette de la vanne (fig. 72) sur position "fermé", et actionner la pompe jusqu'à ce que le vérin de levage soit complètement rentré.

La pompe ne peut plus être actionnée.

- Retirer le levier à main de la pompe et le fixer dans le support.
- Attraper le capot avec la main et le descendre jusqu'en butée.

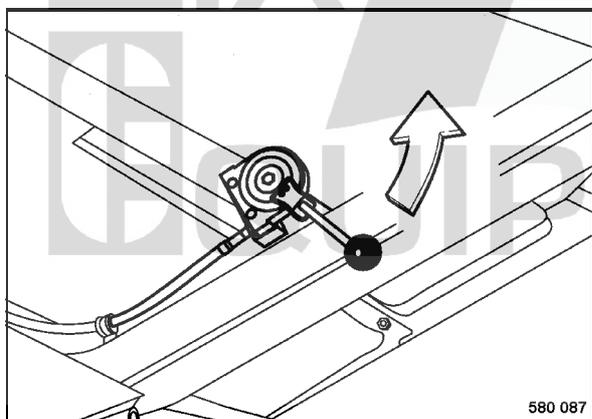


fig. 73

- Pousser le levier de déverrouillage (fig. 73) vers le haut tout en repoussant le capot un petit peu vers le haut.

Le vérin sort de son cran.

- Pousser le capot complètement vers le bas pour le verrouiller.

4.14 Remorquage en cas d'une défaillance du moteur

⚠ Danger

Assurer la machine avec des cales contre un déplacement involontaire.

- Ouvrir le capot arrière.

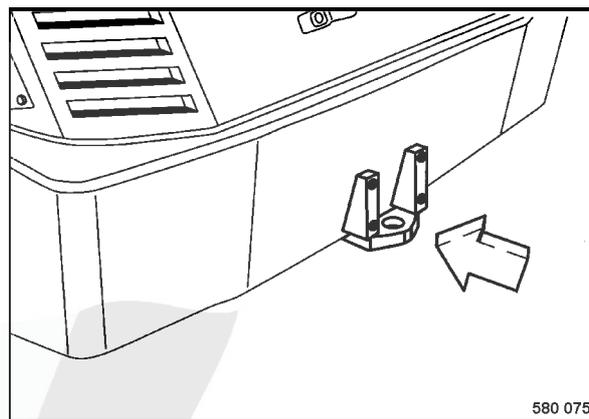


fig. 74

⚠ Danger

Risque d'accident !

Utiliser systématiquement une barre de remorquage, vu que la machine, les freins desserrés, est uniquement freinée par le véhicule de remorquage.

- Accrocher la barre de remorquage dans l'anneau arrière (fig. 74).

⚠ Attention

Vitesse de remorquage max. : 1 km/h. Distance de remorquage max. : 500 m.

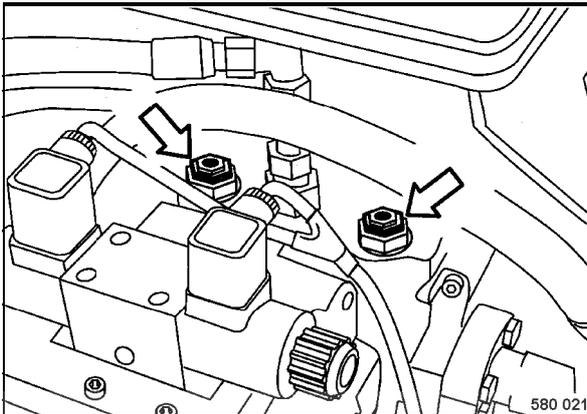


fig. 75

- Desserrer le six pans central des deux clapets (fig. 75) d'env. 2 à 3 tours.

⚠ Attention

Ne pas dévisser complètement les clapets.

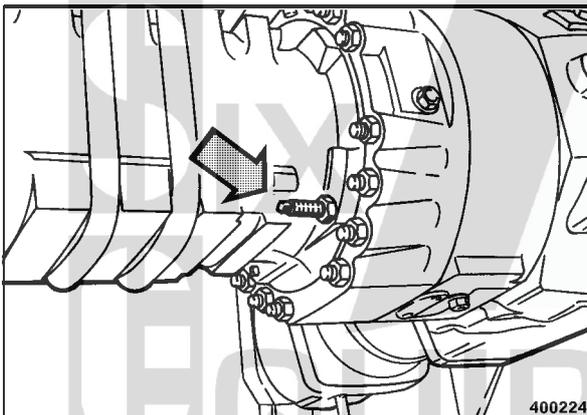


fig. 76

- Desserrer le contre-écrou (fig. 76), visser les tiges filetées (2 face à face) de chaque côté de l'essieu jusqu'à ce que le frein soit desserré.
- Répéter la procédure au côté opposé.

Machines D et PD

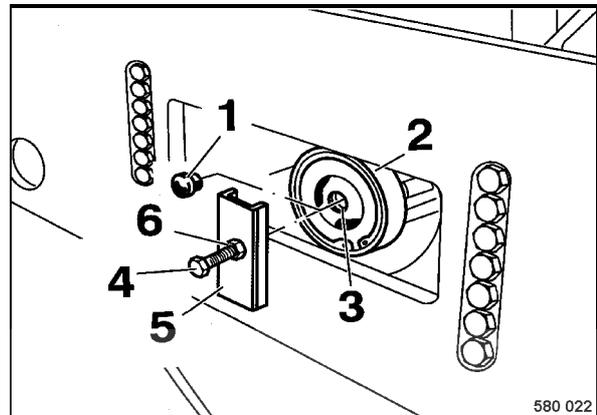


fig. 77

- Dévisser le bouchon fileté 1 (fig. 77).
- Placer la barre de fer en U (5) contre le carter du frein (2) et visser la vis (4) à fond dans le taraudage (3).
- Visser l'écrou (6) puis le tendre d'env. 1 tour. Le bandage doit maintenant tourner librement.

Machines DH et PDH

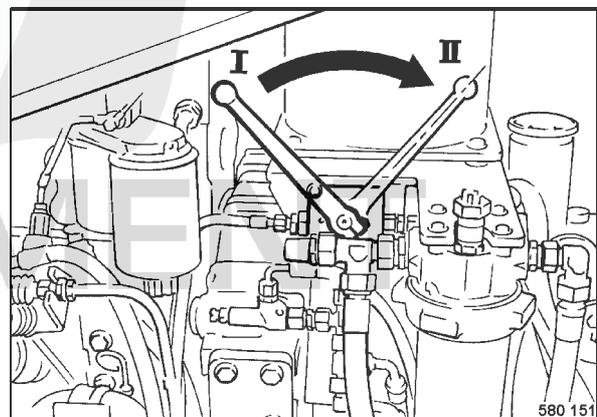


fig. 78

- Dévisser la vis de sécurité (fig. 78) au levier de la vanne.
- Positionner le levier sur position II.

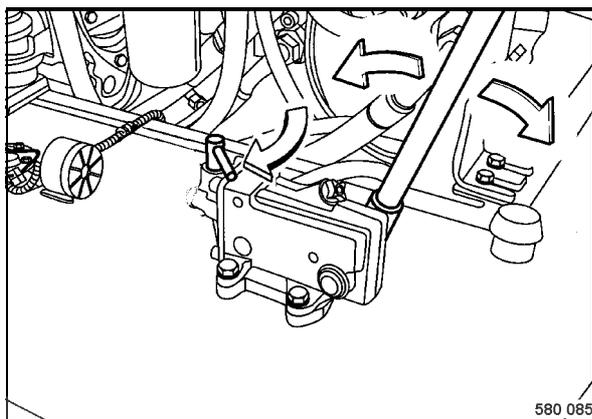


fig. 79

- Tourner la manette de la vanne (fig. 79) sur position "fermer le capot".
- Emboîter le levier à main et pomper jusqu'à ce que le frein multi-disques soit desserré.

Après le remorquage

⚠ Attention

Bloquer la machine avec des cales avant de décrocher la barre de remorquage.

- Revisser les cartouches des soupapes haute pression.
- Dévisser les tiges filetées à l'essieu jusqu'en butée et les bloquer avec les contre-écrous.
- Dévisser les vis de desserrage du frein au moteur du bandage et visser le bouchon fileté (machines D et PD).
- Repositionne le levier de la vanne sur position I (machines DH et PDH).

4.15 Transport

⚠ Danger

Risque d'accident !

Utiliser uniquement des rampes de chargement d'une capacité et d'une stabilité suffisante. S'assurer qu'aucune personne ne soit mise en danger lors d'un dérapage ou basculement de la machine.

Elinguer la machine sur le moyen de transport contre le basculement ou tout autre déplacement involontaire.

Ne pas se tenir sous une charge suspendues. Toujours utiliser des manilles aux points de fixation pour charger, arrimer et lever la machine.

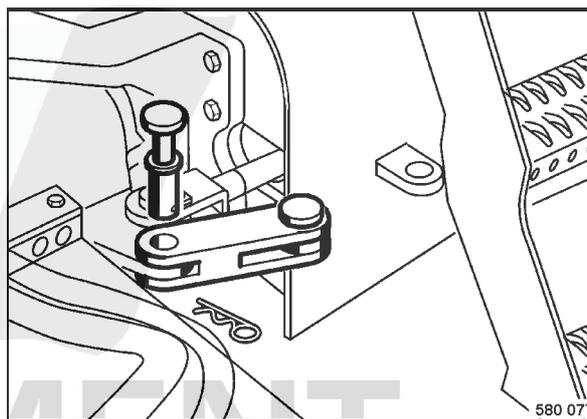


fig. 80

- Mettre le dispositif de blocage de l'articulation (fig. 80) en place.

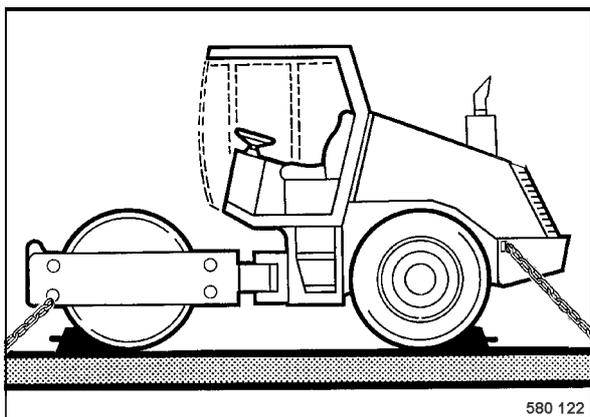


fig. 81

- Arrimer la machine sur le moyen de transport (fig. 81) par les quatre oeilletons des châssis avant et arrière.
- Supporter le châssis avant pour ne pas charger excessivement les tampons en caoutchouc.

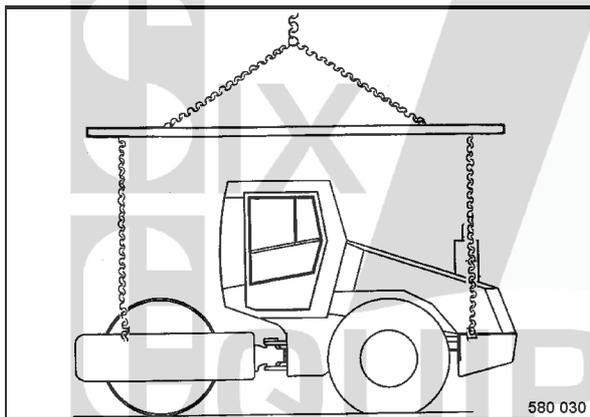


fig. 82

- Utiliser les quatre oeilletons de levage (fig. 82) et le dispositif de levage pour soulever la machine.

Poids de chargement : voir caractéristiques techniques.

- Retirer le blocage de la sécurité après le transport et la placer dans son support.